LIVRE BLANC



La vague de la souveraineté numérique

Dix-huit mois qui ont changé le marché

Octobre 2026 · Édition de la Semaine de la souveraineté numérique, du 5 au 9 octobre

Jamespot

SOMMAIRE

Ce que vous allez lire

CHAPITRE 1	Ce qui a changé en dix-huit mois
CHAPITRE 2	La dépendance mesurée
CHAPITRE 3	Les déclencheurs
CHRONOLOGIE	Frise : dix-huit mois de déclencheurs et de textes
CHAPITRE 4	Du discours aux textes
CHAPITRE 5	Dix-huit mois de décisions : migrations, commandes, adoption
CHAPITRE 6	Du cloud aux usages
CHAPITRE 7	La filière française répond
CHAPITRE 8	Repères : lexique et index des textes
CHAPITRE 9	Sources et méthode
ANNEXE	Les solutions du groupe Jamespot, par domaine
À PROPOS	À propos de Jamespot

ÉDITO

Édito



Il y a dix-huit mois, la souveraineté numérique était un sujet de tribunes. Aujourd'hui, c'est un sujet de décrets, de budgets et de bons de commande. Entre les deux, il s'est passé quelque chose que ce livre blanc essaie de raconter avec des faits, des dates et des sources, parce que le sujet mérite mieux que des slogans.

Chez Jamespot, nous vivons cette question depuis vingt ans. Nous l'avons vue passer du statut de conviction militante à celui de critère d'achat écrit dans une circulaire du Premier ministre. Nous avons vu les DSI changer de vocabulaire, les conseils d'administration s'en saisir, l'Allemagne exécuter, l'Italie migrer, les Pays-Bas trancher. Nous avons vu aussi ce qui reste à faire : des textes en attente, des budgets contraints, des habitudes solides.

Ce document est une pédagogie de marché. Il parle du mouvement, de ses causes et de ses preuves. Jamespot y apparaît à la fin, en exemple parmi d'autres, aux côtés des éditeurs et des hébergeurs qui construisent la même chose que nous. Nous croyons qu'une filière se bâtit à plusieurs, que trois acteurs valent mieux que deux, et que la souveraineté se joue à l'européenne, ouverte, sans liste noire.

Chaque chiffre publié ici a une source citée en note, et nous avons écarté tout ce qui restait invérifiable. Si vous trouvez une erreur, écrivez-nous : la prochaine édition la corrigera.

Bonne lecture, et rendez-vous du 5 au 9 octobre, avec la plénière le 6.

Alain Garnier, cofondateur et président de Jamespot



CHAPITRE 1

Ce qui a changé en dix-huit mois

Au printemps 2025, la dépendance numérique de l'Europe était un constat partagé et une politique publique absente. La loi SREN avait posé un principe sans décret d'application, la certification européenne de cloud était bloquée, la commande publique achetait comme avant, et les alternatives européennes vivaient de convictions plus que de contrats.

En septembre 2026, le paysage a changé de nature. Le tableau ci-dessous résume la bascule, poste par poste.

	DÉBUT 2025	SEPTEMBRE 2026
Le droit français	Principe SREN voté, sans texte d'application	SecNumCloud 3.2 opposable à l'État et à ses opérateurs depuis le 15 août 2026 ; circulaire du Premier ministre faisant de la souveraineté un critère d'achat hiérarchisé
Le droit européen	Certification EUCS à l'arrêt	Data Act applicable, Cyber Resilience Act en vigueur, Cloud and AI Development Act et préférence européenne dans les marchés publics sur la table
Les prix	Tarifs Microsoft 365 stables	Hausse de 5 à 33 % en vigueur depuis le 1er juillet 2026, jusqu'à 43 % sur les versions sans Teams
La question juridique	Débat d'experts sur le Cloud Act	« Non, je ne peux pas le garantir », réponse de Microsoft France sous serment au Sénat
La demande	Sujet de DSI	93 % des conseils d'administration en ont débattu, 49 % acceptent un surcoût
La commande publique cloud	52 M€ en 2024	84 M€ en 2025, 847 projets, 99 % d'offres européennes sur le périmètre de l'État
L'offre	Éditeurs isolés	Filière organisée, pacte avec l'État, trois coalitions d'éditeurs, premières consolidations
L'exécution en Europe	Projets pilotes	Un Land allemand sorti de Microsoft, 13 000 administrations italiennes migrées, une politique cloud néerlandaise en vigueur

Les dix chiffres qui suivent portent cette lecture. Ils viennent tous d'institutions, de cabinets de référence ou de comptes publiés. Ils sont détaillés, sourcés et discutés dans les chapitres suivants.

La dépendance · Le prix · La bascule

LA DÉPENDANCE

264 Md€ par an

La valeur qui quitte l'Europe vers l'économie américaine en cloud et logiciel, l'équivalent de la facture énergétique du continent

Asterès pour le Cigref, avril 2025[1]

LA DÉPENDANCE

70 % / 15 %

La part des trois hyperscalers américains dans le cloud européen, et celle des fournisseurs européens, stable depuis 2022

Synergy Research, juillet 2025[2]

LA DÉPENDANCE

84 % / 90 %

La part de Microsoft dans la collaboration et dans la bureautique en Europe

Parlement européen, décembre 2025[3]

LA DÉPENDANCE

79 %

La part des éditeurs américains dans les achats de logiciels de l'UGAP en 2025, soit 609 M€ ; extrapolés à toute la commande publique, au moins 1,5 Md€ par an dont 1 Md€ substituable

Assemblée nationale, juillet 2026[4]

LE PRIX

+5 à +33 %

La hausse de Microsoft 365 entrée en vigueur le 1er juillet 2026

Microsoft, décembre 2025[5]

LE PRIX

+12 % par an

L'inflation attendue du cloud et du logiciel sur 2026-2030, soit 140 Md€ de surcoût annuel pour l'Europe

Asterès pour le Cigref, mai 2026[6]

LA BASCULE

6,9 → 23,1 Md$

Les dépenses de cloud souverain en infrastructure (IaaS) en Europe de l'Ouest et au Royaume-Uni, de 2025 à 2027, la croissance la plus forte au monde

Gartner, février 2026[7]

LA BASCULE

61 %

Les DSI d'Europe de l'Ouest qui vont accroître leur recours à des fournisseurs cloud locaux

Gartner, novembre 2025[8]

LA BASCULE

93 % · 49 %

Les dirigeants dont le conseil a traité la souveraineté numérique ; la part prête à payer un surcoût, de 23 % en moyenne

Capgemini Research Institute, septembre 2026[9]

LA BASCULE

1 → 84 M€

La commande cloud de l'État français entre 2020 et 2025

Cour des comptes et DINUM[10][11]

Un mot de méthode. Le mot « souveraineté » recouvre deux marchés : le récit large, cloud et logiciel confondus, qui donne les grands chiffres, et le rail des usages, plateforme collaborative, IA et cybersécurité, où la vague arrive ensuite. Ce document suit cet ordre.



CHAPITRE 2

La dépendance mesurée

L'Europe

La mesure de référence vient de Synergy Research. Amazon, Microsoft et Google détiennent 70 % du marché européen du cloud, un marché de 61 Md€ en 2024 en croissance de 24 %. Les fournisseurs européens sont passés de 29 % en 2017 à 15 % en 2022, et restent à 15 % depuis. Les deux premiers d'entre eux, SAP et Deutsche Telekom, pèsent 2 % chacun[2]. Le rapport Draghi, remis à la Commission en septembre 2024, l'écrit sans détour : le marché européen du cloud est « largement perdu » au profit d'acteurs américains, et il devrait passer de 87 Md€ en 2022 à 200 Md€ en 2028[12]. Les deux mesures ne portent ni sur la même année ni sur le même périmètre : 61 Md€ et 87 Md€ donnent un ordre de grandeur, quelques dizaines de milliards d'euros par an appelés à doubler avant la fin de la décennie, et non une série comparable. La Commission elle-même, dans l'analyse d'impact qui accompagne sa proposition de règlement sur le cloud et l'IA, constate qu'entre 2017 et 2021 la part des hyperscalers est passée « d'environ la moitié aux deux tiers » du marché, tandis que celle des Européens a presque diminué de moitié ; les hyperscalers américains ont investi 335 Md$ en 2025[13].

L'étude conduite par Asterès pour le Cigref en avril 2025 a donné le chiffre que tout le monde cite depuis. Les entreprises de l'Union dépensent environ 400 Md€ par an en cloud et en logiciel, dont 83 % auprès d'entreprises américaines. Comme 80 % de la valeur ajoutée correspondante est créée aux États-Unis, ce sont 264 Md€ par an qui quittent le continent, environ 1,5 % du PIB, l'équivalent de la facture énergétique de l'Union. L'étude ajoute une projection : réorienter 15 % de ces achats vers une production européenne créerait 463 000 emplois et 37 Md€ de valeur ajoutée en 2035[1]. Cette estimation repose sur des entretiens et des tailles de marché tierces ; sa force vient de sa reprise par le Parlement européen et par l'Assemblée nationale, qui retrouve la même proportion sur des données d'achat réelles. En novembre 2025, les associations de DSI de France, d'Allemagne, de Belgique et des Pays-Bas ont signé une déclaration commune : sans action, la dépendance atteindrait 500 Md€ en 2032[14].

Le Parlement européen a cartographié la dépendance segment par segment en décembre 2025. Sur la bureautique et la collaboration, un marché européen d'environ 18 Md$, Microsoft détient 84 % de la collaboration et 90 % de la bureautique, Google 9 à 10 %, tous les autres se partagent le reste. Microsoft et Google détiendraient ensemble plus de 90 % des logiciels de

productivité du secteur public. 74 % des sociétés cotées européennes dépendent d'un service de messagerie américain[3]. Le rapport EuroStack, publié par la Bertelsmann Stiftung en février 2025, complète le tableau : plus de 80 % des technologies numériques de l'Europe sont importées, et les entreprises de l'Union ne réalisent que 7 % de la R&D mondiale en logiciel, contre 71 % pour les entreprises américaines[15].

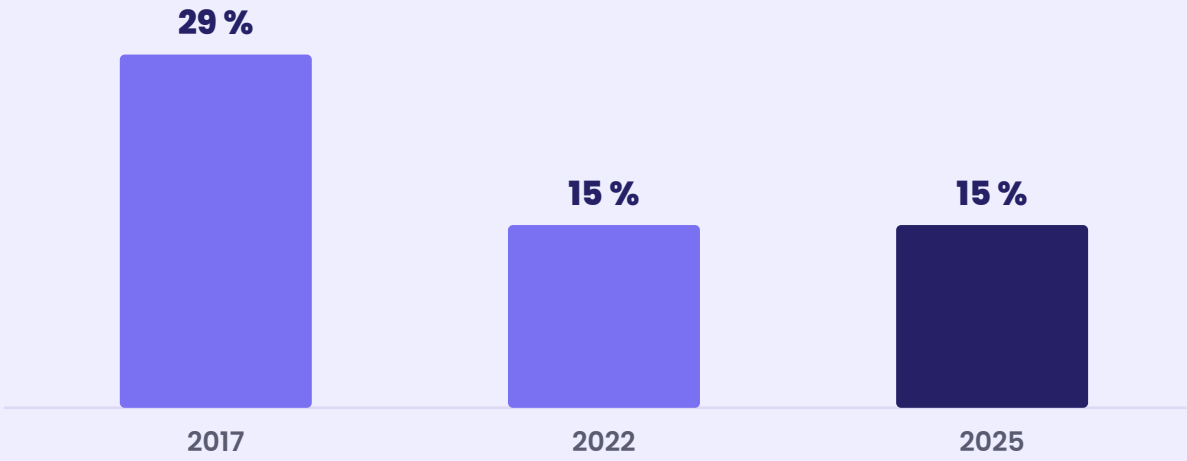
La France

La France pèse 17 % des dépenses cloud de l'Union. Ses entreprises dépensent environ 66 Md€ par an en cloud et logiciel, dont 54 Md€ auprès d'acteurs américains, et 43 Md€ de valeur sont créés aux États-Unis[1]. Le Sénat, citant France Digitale, retient que 71 % du marché français du cloud est concentré chez trois fournisseurs[16]. La Cour des comptes, citant Markess, évalue ce marché à 27 Md€ en 2025[10].

Le marché du numérique français atteint 72,2 Md€ en 2025. Les éditeurs de logiciels y forment le segment le plus dynamique, avec 29,1 Md€ de chiffre d'affaires, en hausse de 8,2 %, et 77 % des nouveaux projets en SaaS[17]. La commission d'enquête de l'Assemblée nationale a obtenu de l'administration fiscale des chiffres inédits : Microsoft France réalise 4 744 M€ de chiffre d'affaires en France, avec un taux de valeur ajoutée de 18 %, contre 49 % pour le secteur de l'édition de logiciels ; les filiales cloud américaines affichent un ratio impôt sur les sociétés sur chiffre d'affaires de 0,7 %[4]. La dépendance a donc un coût fiscal en plus de son coût industriel.

La part des fournisseurs européens dans le cloud européen

Amazon, Microsoft et Google : 70 %



Source : Synergy Research Group, juillet 2025

Le secteur public, chiffré par l'État lui-même

Trois rapports publics ont mesuré en dix-huit mois ce que l'État achète, à qui, et pour combien.

Le Sénat d'abord, en juillet 2025. Sa commission d'enquête sur la commande publique décrit un marché UGAP de logiciels où Microsoft pèse 230 M€ en 2024, où sept des dix prestations les plus vendues concernent Microsoft, et où l'Éducation nationale a renouvelé en mars 2025 un accord-cadre Microsoft de 152 M€ sur quatre ans pour 800 000 postes, quelques semaines après une note de la direction du numérique pour l'éducation aux recteurs qui interdisait, pour

les données d'une sensibilité particulière, le déploiement de logiciels en ligne d'éditeurs non européens hors infrastructure qualifiée SecNumCloud[16][18].

La Cour des comptes ensuite, en octobre 2025. Elle évalue la dépense numérique de l'État entre 3 et 4,5 Md€ par an selon les périmètres, et relève qu'aucune consolidation n'existe. Elle note que la commande publique cloud est passée de 1 M€ en 2020 à 52 M€ en 2024, dont 63 % auprès de fournisseurs français, et que les clouds internes de l'État restent sous-utilisés : 55,8 M€ investis en neuf ans dans Nubo, 5 % d'usage interministériel, quand OVHcloud a investi environ 350 M€ dans ses seules infrastructures en 2024[10].

L'Assemblée nationale enfin, en juillet 2026. Sa commission d'enquête sur les dépendances numériques a exploité les données de l'UGAP : 609 M€ d'achats de logiciels auprès d'éditeurs américains en 2025, soit 79 % du total et 20 % de plus qu'en 2024. Microsoft est le premier fournisseur logiciel de l'UGAP avec 293 M€, 22 % du total ; huit des dix premiers fournisseurs sont américains. Comme l'UGAP représente 40 % des achats publics de logiciels, la commission extrapole au moins 1,5 Md€ par an d'achats publics auprès d'acteurs américains, dont 1 Md€ « substituable dès aujourd'hui ». À l'Assurance maladie, 85 % des dépenses logicielles vont à huit fournisseurs, dont sept américains[4].

Le Premier ministre a résumé l'écart en une phrase, le 30 avril 2026 : « La plupart des entreprises consacrent 10 % de leur budget aux infrastructures numériques. L'État en est plus proche d'1 % que de 10 % »[19].



UNE MAIRIE, PREMIER ÉCHELON DE LA COMMANDE PUBLIQUE



CHAPITRE 3

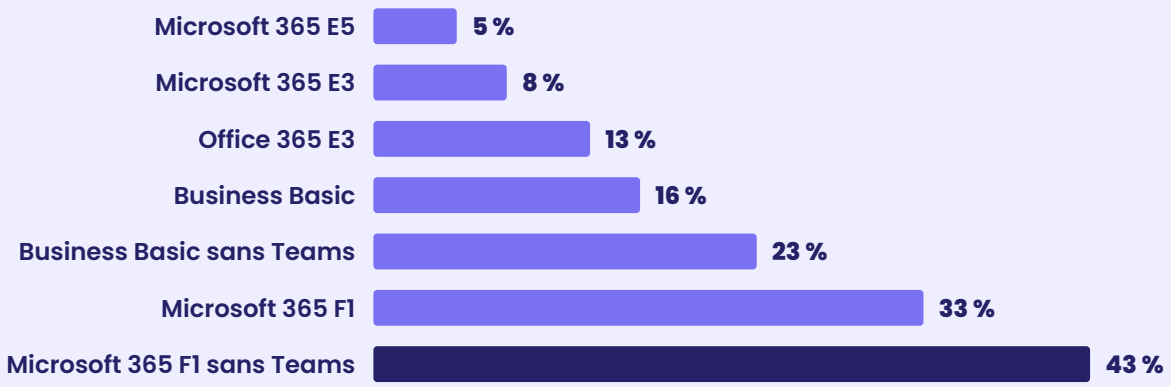
Les déclencheurs

Une dépendance mesurée fait un constat. Un marché demande en plus des événements qui poussent les acheteurs à bouger. Quatre déclencheurs se sont enchaînés depuis le début de 2025 : le prix, le droit, la géopolitique et, en réponse, une offre qui s'organise. Un cinquième sujet traverse tout : la sécurité, qui concerne tout le monde.

Le prix

Le 4 décembre 2025, Microsoft a annoncé une hausse générale de Microsoft 365, effective le 1er juillet 2026 à la date anniversaire de chaque contrat. La grille est publique : Business Basic +16 %, Office 365 E3 +13 %, Microsoft 365 E3 +8 %, E5 +5 %, et jusqu'à +33 % sur les licences de première ligne F1. Les versions « sans Teams », celles vendues en Europe depuis le dégroupage, montent davantage : +23 % pour Business Basic, +43 % pour F1. La justification avancée est l'intégration de « plus de 1 100 fonctionnalités dopées à l'IA », Copilot Chat compris[5]. Pour le secteur public, la hausse est lissée à 10 % par an au maximum, ce qui reporte une seconde marche sur 2027[20]. Les licences de première ligne, les plus touchées, sont celles des hôpitaux, des collectivités et de l'industrie.

La hausse Microsoft 365 du 1er juillet 2026



Source : Microsoft, grille annoncée le 4 décembre 2025

Google avait ouvert la voie en janvier 2025 en intégrant Gemini dans tous ses plans Workspace, avec des hausses de 17 à 29 %[21]. La Cour des comptes signale une hausse Microsoft « de l'ordre de 30 % » annoncée début 2025 avec l'IA, et rappelle le précédent VMware, dont les prix ont été multipliés jusqu'à sept après le rachat par Broadcom, avec 35 % de surcoût pour l'Agence pour l'informatique financière de l'État[10]. Ce précédent compte : en mars 2026, l'association européenne des fournisseurs de cloud CISPE a déposé plainte contre Broadcom auprès de la Commission pour des hausses cumulées supérieures à 1 000 %[22], et Gartner prévoit que 35 % des charges VMware auront quitté la plateforme d'ici 2028[23]. Un choc de prix crée un marché de migration en douze à vingt-quatre mois.

La deuxième étude Asterès pour le Cigref, publiée en mai 2026, a chiffré l'inflation du cloud et du logiciel : +8,7 % par an constatés sur trois ans, +12 % par an anticipés sur 2026-2030. À volume constant, cela représente un surcoût moyen de 140 Md€ par an pour l'Europe, dont 93 Md€ sortent définitivement du continent. Quatre DSI sur dix citent le verrouillage comme cause, 21 % ont subi des options IA imposées avec surcoût. L'échantillon est réduit, 54 DSI de trois pays, et mérite d'être signalé[6].

Le droit

Le 10 juin 2025, devant la commission d'enquête du Sénat, le rapporteur a demandé au directeur des affaires publiques de Microsoft France de garantir que les données confiées via l'UGAP ne seraient jamais transmises aux autorités américaines sans l'accord des autorités françaises. La réponse, au compte rendu : « Non, je ne peux pas le garantir, mais, encore une fois, cela ne s'est encore jamais produit. »[24] Cette phrase a fait plus pour la compréhension du sujet que dix ans de notes juridiques sur le Cloud Act.

Elle arrivait après un cas concret. En février 2025, l'administration américaine a sanctionné le procureur de la Cour pénale internationale. En mai, la presse a révélé que sa messagerie Microsoft avait été coupée et que la Cour basculait vers une messagerie suisse. Microsoft a reconnu avoir « déconnecté le responsable sanctionné »[25]. Un mois plus tôt, à Bruxelles, Microsoft avait publié des « engagements numériques européens », dont celui de contester en justice toute demande gouvernementale visant des données européennes[26]. Le premier fournisseur du marché valide lui-même l'existence du risque qu'il promet de combattre.

Le cadre juridique transatlantique reste instable. Le recours contre le Data Privacy Framework a été rejeté en première instance en septembre 2025, puis porté devant la Cour de justice de l'Union en octobre[27]. Aux États-Unis, la section 702 du FISA, qui encadre la surveillance des communications des non-Américains, a expiré le 12 juin 2026 faute d'accord au Congrès[28]. Un acheteur européen fait aujourd'hui face à un droit américain qui change plus vite que ses contrats.

La géopolitique

Le numérique est devenu un terrain de négociation commerciale. En juin 2026, le président américain a promis un droit de douane de 100 % à tout pays instaurant une taxe sur les services numériques[29]. Les menaces de représailles contre l'application du DMA et du DSA se sont répétées depuis décembre 2025. En France, le Premier ministre a demandé le 30 avril 2026 la préparation d'un exercice de crise sur un scénario de « blackout numérique », en nommant explicitement le cas d'une administration américaine qui déciderait de priver la France d'outils

« sous licence américaine »[19]. Quand un chef de gouvernement inscrit ce scénario dans un exercice de crise, la question sort du débat d'experts.

La sécurité, un sujet pour tout le monde

Les incidents des deux dernières années racontent une chose simple : la concentration crée des risques systémiques, et personne n'est à l'abri, ni les géants, ni les États, ni les entreprises. Le 19 juillet 2024, une mise à jour défectueuse de CrowdStrike a immobilisé 8,5 millions de machines Windows et coûté 5,4 Md$ aux seules entreprises du Fortune 500[30]. En octobre 2025, une panne d'AWS de plus de quatorze heures a touché plus de mille services, suivie neuf jours plus tard d'une panne d'Azure Front Door de sept heures[3132].



LA SÉCURITÉ DES ACCÈS, UN TRAVAIL QUOTIDIEN

Côté données, la CNIL a enregistré 6 167 notifications de violations en 2025, un record en hausse de près de 10 % sur un an, avec une leçon en trois points : personne n'est épargné, les violations deviennent massives, et elles passent souvent par un prestataire[33]. Les cas de l'année parlent d'eux-mêmes. Chez Free, une intrusion à l'automne 2024 a exposé les données de 24 millions de contrats, IBAN compris ; la CNIL a prononcé en janvier 2026 une sanction de 42 M€[34]. À France Travail, une attaque par ingénierie sociale au premier trimestre 2024 a permis l'extraction potentielle des données de 43 millions de personnes[35]. Bouygues Telecom a annoncé en août 2025 un accès non autorisé aux données de 6,4 millions de comptes clients[36]. L'État a connu la même année deux incidents majeurs : l'Agence nationale des titres sécurisés en avril 2026, avec jusqu'à 11,7 millions de comptes concernés[37], et la Direction générale des finances publiques en août 2026, avec 678 000 particuliers et professionnels touchés[38].

La lecture à en tirer tient en une phrase : la souveraineté contient la sécurité, et la sécurité reste un travail quotidien pour tous. Choisir un hébergement qualifié ou un éditeur européen règle la question de la juridiction ; la qualité de l'exploitation, la gestion des accès et la surveillance restent à faire, chez tous les acteurs. C'est d'ailleurs ce que dit le Cigref dans sa note doctrinale de juin 2026 : la souveraineté numérique est une compétence de l'État, la résilience numérique est le mandat des entreprises[39].

L'offre s'organise

Le quatrième déclencheur vient de l'offre. Jusqu'en 2024, la demande de souveraineté rencontrait des éditeurs isolés. En 2026, elle rencontre une filière avec un contrat signé, un pacte avec l'État, des coalitions d'éditeurs et des premiers regroupements. Une offre organisée rend l'achat possible : c'est l'objet du chapitre 7.

CHRONOLOGIE

Frise : dix-huit mois de déclencheurs et de textes

15 janvier 2025	Google intègre Gemini dans Workspace, hausse de 17 à 29 %
20 janvier 2025	Investiture de Donald Trump
6 février 2025	Sanctions américaines contre le procureur de la Cour pénale internationale
13 février 2025	Publication du rapport EuroStack
14 mars 2025	L'Éducation nationale notifie 152 M€ à Microsoft
Avril 2025	Asterès pour le Cigref : 264 Md€ par an quittent l'Europe
30 avril 2025	Microsoft publie ses engagements numériques européens
Mai 2025	Révélation de la coupure de la messagerie du procureur de la CPI
10 juin 2025	Sénat : « Non, je ne peux pas le garantir »
26 juin 2025	Lyon, 10 000 agents, annonce sa sortie de Microsoft
8 juillet 2025	Rapport de la commission d'enquête du Sénat sur la commande publique
24 juillet 2025	Synergy : les Européens à 15 % de leur propre marché cloud
12 septembre 2025	Data Act applicable : portabilité et changement de fournisseur cloud
20 et 29 octobre 2025	Pannes AWS puis Azure
31 octobre 2025	Cour des comptes : la souveraineté des SI de l'État
12 novembre 2025	Gartner : 61 % des DSI ouest-européens vers des clouds locaux
14 novembre 2025	Allemagne : premier budget fédéral du numérique, 4,47 Md€
4 décembre 2025	Microsoft annonce la hausse du 1er juillet 2026 ; le Schleswig-Holstein annonce 80 % de ses postes sortis de Microsoft Office
Décembre 2025	Parlement européen : cartographie des dépendances logicielles ; Airbus lance un appel d'offres de cloud souverain
22 janvier 2026	Le Parlement européen adopte une résolution sur la souveraineté technologique
5 février 2026	Circulaire du Premier ministre : la souveraineté, critère d'achat de l'État
9 février 2026	Gartner : le cloud souverain européen triple en deux ans
26 février 2026	Caisse des Dépôts : 18 Md€ pour Horizons numérique 2030
19 mars 2026	Plainte de CISPE contre Broadcom
9 avril 2026	Feuille de route sécurité numérique de l'État 2026-2027
14 avril 2026	Décret d'application de l'article 31 de la loi SREN
17 avril 2026	La Commission attribue 180 M€ de cloud souverain à quatre Européens
30 avril 2026	Plan cyber de l'État, exercice « blackout numérique »
28 mai 2026	Asterès pour le Cigref : 140 Md€ par an de surcoût
3 juin 2026	Commission : paquet souveraineté technologique, Cloud and AI Development Act
12 juin 2026	Expiration de la section 702 du FISA
1er juillet 2026	Hausse Microsoft 365 en vigueur
3 juillet 2026	Pays-Bas : mail et documents de l'État hors cloud public
8 juillet 2026	La Commission saisit la CJUE contre la France sur NIS2 ; rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée
21 juillet 2026	Italie : 13 000 administrations migrées, objectif atteint
15 août 2026	SecNumCloud 3.2 opposable à l'État
27 août 2026	Iliad annonce le contrat Airbus remporté par Scaleway
31 août 2026	Alinto rejoint Jamespot
1er septembre 2026	Numspot qualifié SecNumCloud
8 septembre 2026	Capgemini : 93 % des conseils d'administration ont traité le sujet
9 septembre 2026	Commission : proposition de règlement sur les marchés publics avec préférence européenne
10 septembre 2026	Pacte Numérique et IA signé entre l'État et la filière
11 septembre 2026	Premières obligations du Cyber Resilience Act
5-9 octobre 2026	Semaine de la souveraineté numérique, plénière le 6



CHAPITRE 4

Du discours aux textes

Le point que tout acheteur, tout DSI et tout investisseur vérifie en premier est la différence entre ce qui est en vigueur et ce qui est annoncé. Ce chapitre classe les textes en trois colonnes, et donne le regard sur trois voisins.

En vigueur: opposable aujourd'hui

La loi SREN et SecNumCloud 3.2. L'article 31 de la loi du 21 mai 2024 oblige l'État, ses opérateurs et six groupements d'intérêt public à héberger leurs données « d'une sensibilité particulière » chez un prestataire cloud conforme à un référentiel garantissant l'immunité aux lois extraterritoriales. Le décret d'application du 14 avril 2026 fixe le périmètre, dix domaines d'exigences et un régime de dérogation motivée, publiée, de dix-huit mois au maximum[40]. L'arrêté du 12 août 2026 désigne SecNumCloud 3.2 comme référentiel ; il est en vigueur depuis le 15 août 2026[41]. La France est le premier pays européen à rendre opposable une exigence d'immunité extraterritoriale pour les données sensibles de son État.

La circulaire du Premier ministre du 5 février 2026. Elle organise la commande publique numérique de l'État autour d'une hiérarchie de critères : la performance métier, puis la souveraineté numérique, puis la sécurité. La souveraineté y est définie par trois attributs, l'immunité extraterritoriale, la substituabilité et la maîtrise des technologies clés. SecNumCloud est privilégié, les solutions européennes valorisées, le logiciel libre posé en socle[42]. La DINUM a publié le lendemain sa doctrine d'achats : réutiliser l'existant mutualisé, puis acheter sur le marché, puis développer[43].

La feuille de route de sécurité numérique de l'État 2026-2027, publiée le 9 avril 2026 par le SGDSN et l'ANSSI, fixe des échéances datées : une politique d'hébergement cloud par ministère au 30 juin 2026, des clauses cyber dans tous les marchés numériques et la sécurisation des messageries avant le 31 décembre 2026[44].

Le contrat d'objectifs de l'UGAP 2026-2028, signé le 2 juin 2026, place la souveraineté industrielle et numérique parmi ses priorités et prévoit la valorisation des solutions françaises et européennes au catalogue. L'UGAP achète 6,4 Md€ par an, dont 41 % d'informatique[45]. L'indicateur de souveraineté est encore « en cours de définition »[46].

Le droit européen. Le Data Act s'applique depuis le 12 septembre 2025 et impose la portabilité et le changement de fournisseur cloud, avec la suppression totale des frais de sortie au 12 janvier 2027[47]. Le Cyber Resilience Act impose depuis le 11 septembre 2026 le signalement sous vingt-quatre heures des vulnérabilités exploitées, avant le marquage CE des produits en décembre 2027[48]. La directive NIS2 est en vigueur depuis janvier 2023, avec une transposition due au 17 octobre 2024, et fait entrer en France dix à quinze mille entités dans le périmètre de la cybersécurité obligatoire, contre quelques centaines auparavant ; sa transposition française reste à faire, ce qui vaut à la France une saisine de la Cour de justice[49].

Financé ou attribué: l'argent est là

La Commission européenne a attribué le 17 avril 2026 son marché de cloud souverain pour l'ensemble des institutions de l'Union, 180 M€ sur six ans, à quatre groupements européens notés selon son cadre de souveraineté cloud : Post Telecom avec OVHcloud et Clever Cloud, STACKIT, Scaleway, et Proximus avec S3NS, Clarence et Mistral[50].

L'Italie a exécuté. Le Polo Strategico Nazionale, cloud d'État confié à un consortium national, compte 576 administrations adhérentes et 3,6 Md€ de contrats jusqu'en 2035[51]. En juillet 2026, l'Italie a annoncé avoir atteint son objectif du plan de relance : 13 000 administrations migrées vers des clouds qualifiés[52].

La Caisse des Dépôts a annoncé le 26 février 2026 un plan « Horizons numérique 2030 » de 18 Md€ sur 2026-2030, avec parmi ses six priorités des champions numériques européens, des communs open source et des solutions souveraines pour les secteurs publics et régulés[53]. **France 2030** a financé depuis 2021 dix-huit projets cloud pour 131 M€ publics, trois suites collaboratives pour 23 M€, et accompagné 48 entreprises vers SecNumCloud[54]. **Le plan cyber de l'État** annoncé le 30 avril 2026 ajoute 200 M€[19].

En projet: à dire tel quel

La direction est écrite ; le volume d'obligations reste devant nous. Le **Cloud and AI Development Act**, proposé le 3 juin 2026, crée un schéma d'assurance à quatre niveaux liant commande publique et souveraineté ; son adoption est envisagée fin 2027, son application en 2028-2029[55]. La **proposition de règlement sur les marchés publics** du 9 septembre 2026 introduit une préférence européenne activable, sans quota ni liste sectorielle, applicable deux ans après son adoption[56]. La **proposition de loi étendant SecNumCloud aux collectivités** de plus de 30 000 habitants, adoptée au Sénat en décembre 2025 et en commission à l'Assemblée à l'unanimité en février 2026, attend son inscription en séance : rien n'oblige aujourd'hui une collectivité à héberger en cloud qualifié[57]. Le **Pacte Numérique et IA**, signé le 10 septembre 2026 par deux ministres avec la filière, ouvre trois groupes de travail, dont le premier sur les suites bureautiques collaboratives ; il fixe un cadre de dialogue de trois ans, sans montant, sans part de commande publique et sans délai chiffré[58][59]. La **certification européenne EUCS** est bloquée depuis mars 2024[60].

Le regard sur trois voisins

Allemagne

CE QUI EST EN VIGUEUR

Premier budget propre du ministère fédéral du Numérique, 4,47 Md€ en 2026, dont 956 M€ pour les infrastructures IT et 650 M€ pour la numérisation administrative[61] ; réorientation du Centre pour la souveraineté numérique (ZenDiS) sur la suite openDesk, contrats-types d'achat open source révisés[62]

CE QUI EST EXÉCUTÉ

Le Schleswig-Holstein a migré 80 % de ses 30 000 postes vers LibreOffice, désinstallé Office et Outlook, déplacé 44 000 boîtes mail, et documente plus de 15 M€ par an d'économies de licences dès 2026 pour 9 M€ d'investissement[63]

Pays-Bas

CE QUI EST EN VIGUEUR

Politique cloud de l'État révisée le 3 juillet 2026 : messagerie et documents interdits en cloud public sauf triple condition, stockage dans l'Espace économique européen, transition en quatre ans ; motion parlementaire visant 30 % de cloud d'origine européenne d'ici 2029[64]

CE QUI EST EXÉCUTÉ

Conception d'un cloud gouvernemental sur des centres de données propriété de l'État, cloud militaire avec KPN et Thales

Italie

CE QUI EST EN VIGUEUR

Plan de relance fléché sur la migration des administrations vers des clouds qualifiés

CE QUI EST EXÉCUTÉ

13 000 administrations migrées ; 3,6 Md€ de contrats sur le cloud d'État[51][52]

France

CE QUI EST EN VIGUEUR

Les textes les plus contraignants des quatre : SecNumCloud opposable, circulaire du Premier ministre, feuille de route datée

CE QUI EST EXÉCUTÉ

84 M€ de commande cloud en 2025, 99 % d'offres européennes sur le périmètre de l'État[11] ; obligations à grande échelle (NIS2, collectivités) encore en attente

Deux chemins se dessinent. L'Allemagne avance par le budget et l'exécution, avec un Land qui a fini sa migration et un ministère du Numérique doté. La France avance par le droit, avec les textes les plus durs d'Europe sur les données sensibles de l'État. La suite logique, pour chacun, consiste à emprunter le chemin de l'autre.



CHAPITRE 5

Dix-huit mois de décisions: migrations, commandes, adoption

Ce chapitre rassemble les moments où quelqu'un a signé, migré ou acheté. Ce sont eux qui distinguent une vague d'un débat.

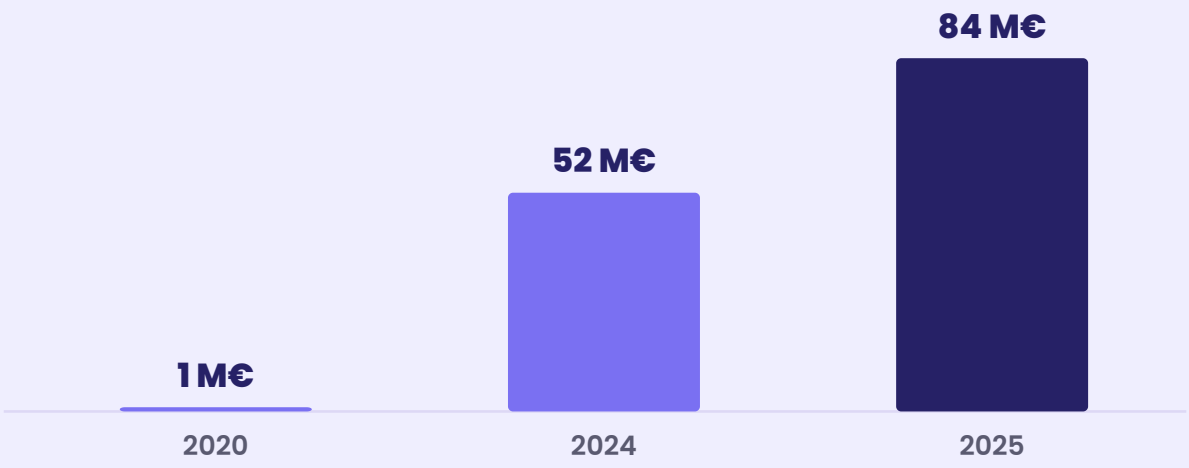
En Europe, des migrations qui ont un chiffre

Le Schleswig-Holstein reste la référence, parce que ses chiffres viennent du gouvernement du Land : 80 % de 30 000 postes, 44 000 boîtes mail, Nextcloud à la place de SharePoint, plus de 15 M€ d'économies annuelles pour 9 M€ investis[63]. L'Italie a atteint 13 000 administrations migrées[52]. La Chancellerie fédérale suisse a lancé en septembre 2026 un pilote de 3 000 postes sur openDesk, avec 9 MCHF, et l'armée suisse achève sa propre migration[65]. Le ministère autrichien de l'Économie a déplacé 1 200 agents vers Nextcloud après une analyse d'impact défavorable au cloud Microsoft[66]. Le cas danois invite à la prudence : la sortie de Microsoft annoncée en juin 2025 par le ministère du Numérique a été ramenée onze jours plus tard à un pilote de quelques dizaines d'agents[67]. Une annonce se vérifie toujours à l'exécution.

En France, l'État passe commande

Le marché interministériel « Nuage public », porté par l'UGAP et la DINUM, a reçu 84 M€ de commandes en 2025, en hausse de 62 %, dont 22 M€ en SecNumCloud. 847 projets distincts ont commandé, deux nouveaux par jour, et les offres européennes ont représenté 99 % de la commande sur le périmètre de l'État[11]. La trajectoire en cinq ans, 1 M€ puis 52 M€ puis 84 M€, est la meilleure mesure de la vague côté infrastructure.

La commande publique de cloud de l'État



Source : Cour des comptes, octobre 2025 ; UGAP et DINUM, marché « Nuage public », 2026

SecNumCloud est passé d'un label rare à un critère d'accès. Onze prestataires étaient qualifiés au printemps 2026, dix-huit candidats attendaient[68]. OVHcloud, premier acteur du segment, affiche 24 M€ de revenus récurrents SecNumCloud en croissance de 63 %, contre 9 % pour l'ensemble du groupe[69]. Numspot a obtenu sa qualification le 1er septembre 2026[70].

Sur les usages, l'État a construit sa propre réponse. La Suite numérique de la DINUM est « utilisée chaque mois par plus de 500 000 agents » dans quinze ministères, et Tchap, la messagerie instantanée de l'État, par 600 000 agents[71]. L'Éducation nationale compte 330 000 utilisateurs quotidiens de Nextcloud avec une cible de 1,2 million, la Région Île-de-France 550 000 élèves et enseignants[72]. Les collectivités bougent aussi : Lyon, 10 000 agents, a annoncé en juin 2025 sa sortie de Microsoft Office et de Windows avec 2 M€ de subvention de l'Agence nationale de la cohésion des territoires[73]. Et le contre-exemple existe, il faut l'assumer : l'Éducation nationale a renouvelé 152 M€ chez Microsoft en mars 2025 ; en réponse à une question parlementaire, le gouvernement s'est engagé sur une messagerie souveraine pour 1,2 million d'agents à la mi-2026[74].

Le privé et les secteurs régulés

Airbus a lancé en décembre 2025 un appel d'offres de cloud souverain pour ses applications les plus sensibles, avec un budget de 50 M€ sur dix ans, en expliquant : « j'ai besoin d'un cloud souverain car certaines informations sont extrêmement sensibles »[75]. Le 27 août 2026, Iliad a annoncé que Scaleway avait remporté « un contrat majeur avec Airbus sur le cloud de confiance européen », ainsi que l'hébergement de la Plateforme des données de santé et une place au marché de la Commission européenne[76]. S3NS, la coentreprise de Thales et Google, a obtenu SecNumCloud 3.2 en décembre 2025 et revendique plus de 70 clients, dont des assureurs et un énergéticien[77]. Les secteurs régulés achètent, par conviction de DSI, sans attendre une obligation.

Les alternatives signent

Nextcloud a enregistré deux millions de nouveaux sièges professionnels en 2025, trois fois plus de demandes entrantes, et la France est devenue son deuxième marché mondial[78]. Infomaniak, qui a publié son prospectus de cotation en septembre 2026, affiche une croissance de 13,8 % en 2025 et de 26,5 % au premier semestre 2026, la France représentant 22 % de son chiffre d'affaires[79]. Mistral a levé 3 Md€ en septembre 2026 sur une valorisation de 21,3 Md€, avec des revenus récurrents passés d'environ 16 M$ fin 2024 à plus de 400 M$ en janvier 2026[80]. Proton dépasse 100 millions d'utilisateurs et 100 000 entreprises clientes[81]. Les alternatives existent, elles grandissent, et leurs comptes le montrent.

Ce que disent les décideurs

Les sondages abondent ; ceux qui suivent ont un commanditaire identifié et un échantillon connu.

SONDEUR (COMMANDITAIRE)	DATE	ÉCHANTILLON	RÉSULTAT
Gartner	Nov. 2025	241 DSI, Europe de l'Ouest	61 % vont accroître le recours aux clouds locaux ; 53 % restreindre les hyperscalers ; 44 % ont commencé[8]
Capgemini Research Institute	Sept. 2026	1 300 dirigeants, 13 pays	93 % : souveraineté discutée au conseil ; 79 % exécutent ou construisent une stratégie ; 49 % prêts à payer un surcoût de 23 %[9]
IDC	Août 2025	Organisations européennes	40 % utilisent un cloud souverain, 31 % de plus le prévoient ; 4 % seulement veulent quitter totalement les hyperscalers[82]
OpinionWay (CESIN)	Janv. 2026	≈ 400 RSSI français	63 % concernés par la souveraineté, +11 points en un an ; critères : droit européen 68 %, siège en Europe 64 %, SecNumCloud 61 %[83]
EY (Hexatrust)	Sept. 2025	96 DSI et RSSI	79 % : la souveraineté pèsera davantage ; une organisation sur deux a déjà écarté une solution pour ce motif[84]
Numeum / PAC	Déc. 2025	> 300 entreprises du numérique	42 % accompagnent des projets de souveraineté ; 80 % en ont fait moins de dix ; panier de 100 à 150 k€[17]
Ipsos (Banque des Territoires)	Nov. 2025	292 collectivités et grand public	91 % des Français veulent les données publiques hébergées en France ou en Europe ; 77 % des collectivités de plus de 3 500 habitants ont un projet IA[85]
Docaposte / Cyblex	2025	500 décideurs	68 % jugent la souveraineté importante ; 55 % des acteurs publics, très importante[86]
Proton	Fév. 2026	3 000 personnes, France, Allemagne, Royaume-Uni	73 % jugent leur pays trop dépendant, 80 % en France ; 70 % choisiraient l'Europe à qualité égale[87]

SONDEUR (COMMANDITAIRE)	DATE	ÉCHANTILLON	RÉSULTAT
Censuswide (Bitdefender)	Avril-juin 2026	1 201 professionnels IT et cyber, entreprises de plus de 500 salariés, 6 pays	76 % prêts à changer de fournisseur de cybersécurité pour la souveraineté des données ; 87 % aux États-Unis, 77 % en Allemagne, 62,5 % en France[88]
Wire	Août 2025	270 décideurs	47 % jugent impératif de réduire la dépendance ; 63 % citent la résistance des utilisateurs comme premier frein[89]

Deux lectures honnêtes s'imposent. D'abord, le marché est une réallocation plutôt qu'un exode : 4 % seulement des organisations européennes veulent quitter totalement les hyperscalers. Ensuite, la France est en retard sur l'intention de passer à l'acte, à 62,5 % contre 77 % en Allemagne. L'écart se comble par l'offre et par l'exécution.

Ce qu'on entend, ce que disent les faits

« La souveraineté, c'est un surcoût. » L'UGAP, citée par le Sénat, l'évalue entre 15 et 25 %, la Cour des comptes entre 25 et 40 %, et 49 % des dirigeants interrogés par Capgemini acceptent un surcoût de 23 % en moyenne[16109]. Face à une inflation de 12 % par an chez les fournisseurs en place, l'écart se referme en deux à trois ans. Ce dernier calcul est le nôtre, il ne vient d'aucune des trois sources citées.

« Les textes restent des déclarations. » Une partie, oui : NIS2, la loi collectivités, le Pacte. Une autre est opposable aujourd'hui : SecNumCloud pour les données sensibles de l'État, la circulaire du Premier ministre, le Data Act, le Cyber Resilience Act, la politique cloud néerlandaise. Le chapitre 4 sépare les deux.

« Les alternatives sont trop petites. » C'est le vrai frein, et la filière le sait : la plupart des éditeurs européens ont moins de 250 salariés. La réponse est en cours, par les coalitions, les consortiums et les regroupements décrits au chapitre 7.

« Les utilisateurs résisteront. » 63 % des décideurs interrogés par Wire le craignent. Le Schleswig-Holstein et Lyon montrent qu'une migration accompagnée passe. L'adoption se prépare, elle se décrète rarement.

« Le vrai sujet, c'est la résilience. » Le Cigref le dit, et il a raison pour les grandes entreprises. Les deux se rejoignent dans les faits : un plan de continuité crédible suppose une alternative crédible.



LE CLOUD, PREMIÈRE MARCHE DE LA VAGUE



CHAPITRE 6

Du cloud aux usages

Ce chapitre est le nôtre. Les faits qui précèdent viennent d'institutions ; la lecture qui suit vient de vingt ans passés à fabriquer des logiciels collaboratifs. Nous la donnons pour ce qu'elle est : une thèse d'éditeur, appuyée sur des faits publics.

La vague est arrivée sur l'infrastructure

Tout ce qui se mesure aujourd'hui concerne d'abord le cloud d'infrastructure et de plateforme. Les 84 M€ du marché « Nuage public », le +63 % de SecNumCloud chez OVHcloud, les contrats Airbus et Commission européenne remportés par Scaleway, les qualifications de Numspot, la prévision Gartner d'un triplement des dépenses européennes de cloud souverain entre 2025 et 2027, la croissance de 38 % par an retenue par la Commission[713] : ce sont des chiffres d'hébergement. Les politiques publiques ont suivi le même tropisme. SecNumCloud qualifie des infrastructures. Le marché de la Commission est un marché d'infrastructure. Le Cloud and AI Development Act traite du cloud et des centres de données.

Elle arrive sur les usages

Le mouvement suivant se lit dans les textes de 2026. Le Pacte Numérique et IA ouvre trois groupes de travail : les suites bureautiques collaboratives, le pentest et l'IA, la sécurisation des infrastructures critiques[58]. Ce sont les trois briques que l'État français nomme chaque fois qu'il parle de dépendance, et ce sont les trois briques sur lesquelles le Parlement européen mesure la concentration la plus forte, 84 % et 90 % sur la collaboration et la bureautique[3]. La feuille de route de sécurité numérique de l'État impose la sécurisation des messageries avant la fin 2026[44]. La Suite numérique et Tchap, avec respectivement 500 000 et 600 000 agents, prouvent que l'usage suit quand l'outil existe[71]. Aux Pays-Bas, la politique cloud vise nommément la messagerie et les documents[64]. Au Schleswig-Holstein, la migration a commencé par la bureautique et la messagerie, l'infrastructure a suivi[63].

Trois raisons expliquent cet ordre. La première est arithmétique : le poste de travail est le premier poste de dépense logicielle des organisations, et c'est lui que la hausse du 1er juillet 2026 renchérit. La deuxième est juridique : les données que l'on protège vivent dans les documents, les messages et les conversations, bien plus que dans les machines virtuelles. La

troisième est humaine : la dépendance se joue là où les collaborateurs travaillent huit heures par jour, et c'est là que le changement se voit.



LA COLLABORATION, LÀ OÙ LES ÉQUIPES TRAVAILLENT HUIT HEURES PAR JOUR

Le triptyque : collaboration, IA, cyber

Les trois usages se tiennent. Les DSI français placent en tête de leurs priorités d'investissement 2026 la cybersécurité à 92 %, la conformité réglementaire à 84 % et l'intelligence artificielle à 71 %[90]. Les responsables sécurité européens choisissent un cloud souverain d'abord pour se protéger des demandes extraterritoriales, ensuite pour se conformer à NIS2, DORA, au Cyber Resilience Act et à l'AI Act, et 84 % d'entre eux privilégient la « plateformisation » de leurs outils[91]. L'adoption de l'IA dans les TPE et PME françaises est passée de 5 % en 2023 à 26 % en 2025[92]. Et NIS2 fera entrer dans la conformité obligatoire dix à quinze mille entités françaises, dont environ 1 500 collectivités[4985].

Une organisation qui traite ces trois sujets séparément achète trois fois. Celle qui les traite ensemble cherche une plateforme où la collaboration, l'assistant IA et la sécurité partagent le même hébergement, la même gouvernance des accès et la même juridiction. C'est ce que le marché demande maintenant aux éditeurs.

Ce que ça demande à un éditeur

Nous voyons cinq exigences, dans l'ordre où les acheteurs les posent.

- **Un hébergement qualifié, et la preuve.** SecNumCloud pour les données sensibles, un hébergement de données de santé quand le secteur l'impose, et des certifications vérifiables par un tiers plutôt qu'affirmées sur une page web.
- **La réversibilité.** La circulaire du Premier ministre place le logiciel libre en socle et la substituabilité parmi les trois attributs de la souveraineté ; le Data Act supprime les frais de sortie[4247]. Un éditeur souverain accepte que son client puisse partir, et le prouve avec des formats ouverts, des API documentées et des briques open source là où elles existent.
- **Une IA qui reste sur les données.** Les assistants sont devenus la raison affichée des hausses de prix. L'alternative consiste à proposer une IA hébergée dans la même juridiction que les

données qu'elle lit, avec des modèles européens quand c'est possible et un choix de modèle laissé au client.

- **La conformité outillée.** NIS2, DORA, le Cyber Resilience Act et le RGPD deviennent des fonctions du produit : journalisation, gestion des accès, plan de continuité, documentation prête pour l'audit.
- **L'adoption.** La souveraineté ne vaut que si l'outil est ouvert tous les matins. La résistance des utilisateurs est le premier frein cité par les décideurs ; l'accompagnement au changement fait partie de l'offre.

Dix questions à poser avant de choisir une plateforme collaborative

1. Où sont hébergées les données, chez qui, et sous quelle qualification vérifiable (SecNumCloud, HDS, ISO 27001) ?
2. Quel est le droit applicable à l'éditeur et à l'hébergeur, et qui détient leur capital ?
3. Quelles données sortent de la plateforme vers des services tiers (analytique, IA, notifications), et vers quelle juridiction ?
4. Où tourne l'assistant IA, sur quels modèles, et les échanges servent-ils à entraîner un modèle ?
5. Comment récupère-t-on l'intégralité des données à la fin du contrat, sous quel format, dans quel délai, à quel prix ?
6. Quelles briques sont open source, et l'éditeur y contribue-t-il ?
7. Quel est le prix sur trois ans, options comprises, et que dit le contrat des hausses ?
8. Que fournit l'éditeur pour la conformité NIS2, DORA ou RGPD : journaux, gestion des accès, plan de continuité, documentation d'audit ?
9. Quelle est la feuille de route sur la messagerie, la visio et la co-édition, les trois usages qui décident de l'adoption ?
10. Quels clients comparables ont migré, et peut-on leur parler ?



CHAPITRE 7

La filière française répond

Une filière qui s'organise

En dix-huit mois, l'offre française est passée d'acteurs isolés à une filière avec des institutions. Le comité stratégique de filière « Logiciels et solutions numériques de confiance » a signé son contrat de filière au printemps 2025 et représente aujourd'hui les éditeurs auprès de l'État[58]. Le Pacte Numérique et IA du 10 septembre 2026 l'associe, avec Numeum et Hexatrust, à un cadre de dialogue de trois ans piloté par la DINUM, sur le modèle du pacte drones de la Défense, avec l'ambition d'une « base industrielle et technologique du numérique »[58][59]. Hexatrust fédère plus de 140 éditeurs de cybersécurité et de cloud de confiance[93]. Le programme « Je choisis la French Tech » a réuni 700 entreprises signataires et 1 Md€ d'engagements d'achats sur 2024-2026[92].

France 2030 a joué son rôle d'amorçage. L'appel à projets « Suite bureautique alternative » de 2022 a retenu trois consortiums d'éditeurs, dont CollabNext, porté par Jamespot avec ses partenaires[94] ; le bilan de la stratégie nationale cloud fait état de 23 M€ pour ces trois suites et de 131 M€ pour dix-huit projets d'infrastructure[54].

Les éditeurs se sont regroupés. Trois coalitions se sont formées en moins d'un an autour de suites collaboratives françaises : CollabNext, réunie autour de Jamespot avec Alinto, Wallix, XWiki, Outscale, Clever Cloud, Datakeen, Glowbl, Startin'blox, France Labs et son moteur Datafari, Artimon et l'École normale supérieure Paris-Saclay[94] ; Live Collaboration, la suite de confiance lancée par Orange Business avec eXo Platform, BlueMind, Pexip, Mailinblack, Linphone et OnlyOffice sur son infrastructure SecNumCloud[95] ; et Hexagone, portée par Interstis avec six autres éditeurs[96]. Une quatrième initiative, Open Buro, réunit Linagora, Jalios, eXo Platform, Open-Xchange et d'autres autour d'un standard ouvert pour l'orchestration des agents IA dans les suites de travail[97]. Ces coalitions se recoupent, se concurrencent et se parlent. C'est le signe d'un marché qui se structure. Trois acteurs valent mieux que deux, et une filière se construit avec ses concurrents.

La consolidation a commencé. Jamespot a intégré Alinto le 31 août 2026, sa neuvième acquisition[98]. LumApps s'est rapproché de Beekeeper. Vade a rejoint Hornetsecurity puis Proofpoint. Sopra Steria a acquis Starion et Nexova dans la cybersécurité et le spatial. Le

mouvement est européen, et il dit une chose : la taille est devenue un critère, parce que les acheteurs décident sur l'acteur autant que sur le produit.



Les acteurs, main tendue

La filière française du collaboratif, de la messagerie, de l'IA et de la cybersécurité souveraines compte des dizaines d'éditeurs et d'hébergeurs. Sans prétendre à l'exhaustivité, voici ceux que ce livre blanc a croisés, et avec lesquels Jamespot travaille, partage des salons, des consortiums ou des clients.

- **Plateformes collaboratives et suites** : Jalios, Linagora, Interstis, Wimi, XWiki, Whaller, Talkspirit, eXo Platform, Oodrive, Nextcloud, la Suite numérique de la DINUM.
- **Messagerie, visio et messagerie instantanée** : Alinto, BlueMind, Tixeo, Olvid, Element.
- **Cloud et hébergement de confiance** : OVHcloud, Scaleway, Outscale, Numspot, Cloud Temple, Clever Cloud, Scalingo, Orange Business, S3NS, Infomaniak.
- **IA** : Mistral, SafeBrain, Datakeen, Seedext.
- **Cybersécurité** : Wallix, Hexatrust et ses membres.

Nous les nommons parce qu'un acheteur a besoin de savoir que l'offre existe en profondeur, avec plusieurs choix à chaque étage. Le jour où une organisation quitte un fournisseur dominant, elle veut trouver en face une filière entière.

Jamespot, en exemple

Jamespot existe depuis 2005. En vingt ans, l'entreprise s'est développée sans lever de capitaux, par sa croissance et par neuf acquisitions, la dernière étant Alinto. Plus de 350 organisations publiques, privées et associatives, soit plus de 400 000 utilisateurs, travaillent sur ses plateformes[98]. Jamespot est la première solution collaborative française certifiée Numérique France Garanti, un label délivré par l'association Origine France Garantie et audité par Bureau Veritas, qui vérifie la localisation en France des activités clés, de la gouvernance et de l'hébergement, le respect d'exigences de sécurité et une majorité de valeur ajoutée produite sur le territoire[99].

Le groupe illustre le triptyque du chapitre 6 avec trois infrastructures souveraines.

- **Le mail, avec Alinto.** Éditeur lyonnais de messagerie, Alinto édite SOGomail, une messagerie construite sur le webmail open source SOGo dont il est le principal contributeur, Cleanmail pour la protection des flux et Serenamail pour la délivrabilité. Alinto poursuit son

engagement dans le projet SOGo, ce qui donne au groupe une brique ouverte, réversible, là où les acheteurs publics et les grands comptes la demandent[98].

- **La collaboration, avec Jamespot.pro.** La plateforme collaborative du groupe, intranet, espaces d'équipe, communication interne et applications métier, hébergée en France sur des infrastructures qualifiées SecNumCloud ou HDS selon les besoins.
- **L'IA, avec SafeBrain.** Acquise en octobre 2025, SafeBrain propose des agents IA sécurisés, hébergés dans la même juridiction que les données qu'ils traitent, avec un choix de modèles européens[100].

Jamespot a été lauréat de France 2030 pour CollabNext, la suite collaborative assemblée avec ses partenaires[94], et organise du 5 au 9 octobre 2026, avec Numspot, la Semaine de la souveraineté numérique : cinq jours, plus de trente intervenants, une plénière à La Défense le 6 octobre, pour que l'offre et la demande se rencontrent[101].



L'ÉQUIPE JAMESPOT

Nous racontons cette histoire parce qu'elle ressemble à celle de nos voisins de filière : vingt ans de conviction, des produits qui existent, et une vague qui arrive enfin sur les usages. Ce livre blanc a essayé de la documenter. La suite s'écrit avec ceux qui achètent.



CHAPITRE 8

Repères: lexique et index des textes

Ce chapitre sert de référence rapide. Le lexique définit les termes que le document emploie ; l'index des textes rassemble sur une page ce qui est en vigueur, financé ou en projet, avec sa date.

Lexique

- **AI Act.** Règlement européen sur l'intelligence artificielle, adopté en 2024, qui classe les systèmes d'IA par niveau de risque et impose des obligations graduées aux fournisseurs et aux déployeurs.
- **Cloud Act.** Loi américaine de 2018 qui permet aux autorités des États-Unis d'exiger d'un fournisseur soumis au droit américain la remise de données, où qu'elles soient stockées.
- **Cloud and AI Development Act (CADA).** Proposition de règlement européen du 3 juin 2026 sur les capacités de cloud et d'IA de l'Union ; il introduit un schéma d'assurance de souveraineté à plusieurs niveaux pour la commande publique.
- **Cloud de confiance.** Expression française désignant une offre cloud qualifiée SecNumCloud, protégée des lois extraterritoriales par sa localisation, son capital et son exploitation.
- **Comité stratégique de filière (CSF).** Instance de dialogue entre l'État et une filière industrielle. Le CSF « Logiciels et solutions numériques de confiance » représente les éditeurs du numérique de confiance.
- **Cyber Resilience Act (CRA).** Règlement européen imposant des exigences de cybersécurité aux produits comportant des éléments numériques, avec signalement des vulnérabilités exploitées dès septembre 2026 et marquage CE en décembre 2027.
- **Data Act.** Règlement européen applicable depuis le 12 septembre 2025 qui organise l'accès aux données et le changement de fournisseur cloud, avec la suppression des frais de sortie au 12 janvier 2027.
- **Data Privacy Framework (DPF).** Cadre de 2023 autorisant les transferts de données personnelles de l'Union vers les États-Unis ; contesté devant les juridictions européennes après l'invalidation de ses deux prédécesseurs, Safe Harbor et Privacy Shield.

— **Digital workplace, plateforme collaborative.** L'ensemble des outils de travail quotidien : intranet, espaces d'équipe, messagerie, visio, documents, applications métier. C'est le « rail des usages » de ce document.

— **DINUM.** Direction interministérielle du numérique, rattachée au Premier ministre ; elle pilote la doctrine d'achat numérique de l'État et développe La Suite numérique.

— **DORA.** Règlement européen sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier, applicable depuis le 17 janvier 2025, qui encadre la gestion des risques liés aux prestataires informatiques.

— **EUCS.** Projet de schéma européen de certification des services cloud, bloqué depuis 2024 sur la question des exigences de souveraineté.

— **FISA 702.** Article de la loi américaine de surveillance qui autorise la collecte des communications de personnes non américaines auprès des fournisseurs américains ; expiré le 12 juin 2026.

— **HDS.** Certification française d'hébergeur de données de santé, obligatoire pour héberger des données de santé à caractère personnel.

— **IaaS, PaaS, SaaS.** Les trois couches du cloud : infrastructure (serveurs, stockage), plateforme (bases de données, services managés) et logiciel prêt à l'emploi. La vague est arrivée sur les deux premières ; elle arrive sur la troisième.

— **Immunité extraterritoriale.** Capacité d'un fournisseur à garantir qu'aucune loi étrangère ne peut contraindre l'accès aux données qu'il héberge. C'est le premier des trois attributs de la souveraineté dans la circulaire du 5 février 2026.

— **La Suite numérique.** Ensemble d'outils collaboratifs développés par la DINUM pour les agents publics (messagerie instantanée, visio, documents, tableurs, transfert de fichiers).

— **NIS2.** Directive européenne sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information, en vigueur depuis janvier 2023 et à transposer avant le 17 octobre 2024, qui étend les obligations de cybersécurité à des milliers d'entités essentielles et importantes ; sa loi de transposition reste en attente en France.

— **Numérique France Garanti (NFG).** Certification délivrée par l'association Origine France Garantie et auditée par un tiers indépendant, qui atteste la localisation en France des activités clés, de la gouvernance et de l'hébergement d'un service numérique.

— **Réversibilité, substituabilité.** Possibilité de quitter un fournisseur en récupérant l'intégralité de ses données dans un format exploitable et de le remplacer par un autre. Deuxième attribut de la souveraineté dans la circulaire du 5 février 2026.

— **SecNumCloud.** Référentiel de qualification de l'ANSSI pour les prestataires cloud. Sa version 3.2 ajoute aux exigences de sécurité des critères de localisation, de capital et d'exploitation qui protègent des lois extraterritoriales.

— **SEAL.** Niveaux d'assurance de souveraineté définis par la Commission européenne dans son cadre de souveraineté cloud, utilisés pour noter les offres de son marché de cloud souverain.

— **SREN.** Loi française du 21 mai 2024 visant à sécuriser et réguler l'espace numérique ; son article 31 impose l'hébergement qualifié des données sensibles de l'État.

— **UGAP.** Union des groupements d'achats publics, centrale d'achat de l'État qui porte une part importante des achats publics de logiciels et le marché interministériel de cloud.



LE POSTE DE TRAVAIL, RAIL DES USAGES

Index des textes

TEXTE	NIVEAU	STATUT AU 13 SEPTEMBRE 2026	DATE CLÉ	CE QU'IL CHANGE
Loi SREN, art. 31, décret n° 2026-272, arrêté du 12 août 2026	France	En vigueur	15 août 2026	Hébergement SecNumCloud 3.2 obligatoire pour les données sensibles de l'État et de ses opérateurs
Circulaire du Premier ministre n° 6519/SG	France	En vigueur	5 février 2026	La souveraineté devient un critère hiérarchisé de la commande publique numérique
Doctrine d'achats numériques de l'État (DINUM)	France	En vigueur	6 février 2026	Réutiliser, puis acheter, puis développer ; SecNumCloud pour les données sensibles
Feuille de route sécurité numérique de l'État 2026-2027	France	En vigueur	9 avril 2026	Politique cloud par ministère, clauses cyber, messageries sécurisées avant fin 2026
Contrat d'objectifs et de performance de l'UGAP 2026-2028	France	En vigueur	2 juin 2026	Souveraineté en priorité, valorisation des offres françaises et européennes
Proposition de loi SecNumCloud pour les collectivités	France	En projet	Février 2026	Hébergement qualifié pour les collectivités de plus de 30 000 habitants, en attente de séance
Transposition de NIS2 (projet de loi Résilience)	France	En projet	Saisine CJUE 8 juillet 2026	Obligations de cybersécurité pour 10 000 à 15 000 entités

TEXTE	NIVEAU	STATUT AU 13 SEPTEMBRE 2026	DATE CLÉ	CE QU'IL CHANGE
Pacte Numérique et IA	France	Signé, sans montant	10 septembre 2026	Cadre de dialogue de trois ans entre l'État et la filière, premier groupe sur les suites collaboratives
Data Act	Union européenne	En vigueur	12 septembre 2025	Portabilité, changement de fournisseur, fin des frais de sortie au 12 janvier 2027
Cyber Resilience Act	Union européenne	En vigueur, par étapes	11 septembre 2026	Signalement des vulnérabilités exploitées, marquage CE en 2027
Directive NIS2	Union européenne	En vigueur	16 janvier 2023, transposition due le 17 octobre 2024	Cybersécurité obligatoire pour les entités essentielles et importantes
Marché de cloud souverain des institutions européennes	Union européenne	Attribué	17 avril 2026	180 M€ sur six ans à quatre groupements européens
Cloud and AI Development Act	Union européenne	En projet	3 juin 2026	Niveaux d'assurance de souveraineté liés à la commande publique, application 2028-2029
Règlement sur les marchés publics (préférence européenne)	Union européenne	En projet	9 septembre 2026	Préférence européenne activable dans les marchés publics
Certification EUCS	Union européenne	Bloquée	Mars 2024	Schéma européen de certification cloud, sans exigence de souveraineté
Politique cloud de l'État néerlandais	Pays-Bas	En vigueur	3 juillet 2026	Messagerie et documents hors cloud public, transition en quatre ans
Budget fédéral du numérique	Allemagne	Voté	14 novembre 2025	4,47 Md€ en 2026 pour le ministère fédéral du Numérique
Polo Strategico Nazionale	Italie	Exécuté	21 juillet 2026	13 000 administrations migrées, 3,6 Md€ de contrats

CHAPITRE 9

Sources et méthode

Méthode

Les faits de ce document sont arrêtés au 13 septembre 2026. Chaque chiffre publié a une source citée en note, avec son organisme, son titre, sa date et son adresse. Nous avons retenu deux niveaux de confiance : la source primaire lue (texte officiel, communiqué de l'organisme, comptes publiés, étude complète), ou le relais par un média ou un document fiable quand la source primaire était inaccessible. Les estimations sans méthode publiée et les chiffres isolés ont été écartés, de même que les données d'activité internes de Jamespot. Les quelques chiffres propres à l'entreprise qui subsistent, la taille de son parc par exemple, viennent de ses communiqués et sont signalés comme tels. Quand un sondage est cité, son commanditaire et son échantillon le sont aussi. Quand une source a un intérêt dans le sujet, un éditeur qui publie ses propres chiffres d'adoption par exemple, nous le disons.

Ce document sera mis à jour. Une seconde édition intégrera ce qui aura été dit pendant la Semaine de la souveraineté numérique.

Rapports de référence

A. Asterès pour le Cigref, ***La dépendance technologique aux softwares et cloud services américains : une estimation des conséquences économiques en Europe***, avril 2025.

B. Asterès pour le Cigref, ***De la dépendance technologique à la captation économique : ce que les hausses tarifaires du cloud-logiciel coûtent à l'Europe***, mai 2026.

C. Synergy Research Group, ***European Cloud Providers' Local Market Share Now Holds Steady at 15 %***, 24 juillet 2025.

D. Mario Draghi pour la Commission européenne, ***The future of European competitiveness***, 9 septembre 2024.

E. Parlement européen, commission ITRE, ***European Software and Cyber Dependencies***, étude PE 778.576, décembre 2025.

F. Cour des comptes, ***Les enjeux de souveraineté des systèmes d'information civils de l'État***, 31 octobre 2025.

G. Sénat, commission d'enquête sur la commande publique, rapport n° 830, ***L'urgence d'agir pour éviter la sortie de route***, 9 juillet 2025.

H. Assemblée nationale, commission d'enquête sur les dépendances structurelles et les vulnérabilités systémiques dans le secteur du numérique, rapport n° 3054, 16 juillet 2026.

I. Gartner, communiqués du 12 novembre 2025 (enquête DSI Europe de l'Ouest) et du 9 février 2026 (dépenses de cloud souverain).

J. Bertelsmann Stiftung et UCL, ***EuroStack, A European Alternative for Digital Sovereignty***, 13 février 2025.

K. Commission européenne, ***Impact Assessment Report, Cloud and AI Development Act***, SWD(2026) 502, 3 juin 2026.

L. Capgemini Research Institute, ***Digital Sovereignty: From Policy Ambition to Executive Imperative***, 8 septembre 2026.

M. Numeum et PAC, ***Marché du numérique en France : bilan 2025 et perspectives 2026***, 18 décembre 2025.

Notes

1. Asterès pour le Cigref, ***La dépendance technologique aux softwares et cloud services américains***, avril 2025. https://www.cigref.fr/wp/wp-content/uploads/2025/04/Etude-Asteres-La-dependance-technologique-aux-services-de-cloud-et-logiciels-americains-avril-2025.pdf
2. Synergy Research Group, ***European Cloud Providers' Local Market Share Now Holds Steady at 15 %***, 24 juillet 2025. https://www.srgresearch.com/articles/european-cloud-providers-local-market-share-now-holds-steady-at-15
3. Parlement européen, commission ITRE, ***European Software and Cyber Dependencies***, PE 778.576, décembre 2025. https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/STUD/2025/778576/ECTI_STU(2025)778576_EN.pdf
4. Assemblée nationale, rapport n° 3054 de la commission d'enquête sur les dépendances structurelles et les vulnérabilités systémiques dans le secteur du numérique, 16 juillet 2026. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/opendata/RAPPANR5L17B3054-t1.html
5. Microsoft Licensing, ***Microsoft 365 Pricing and Packaging Updates***, annonce du 4 décembre 2025 ; grille détaillée relayée par Le Monde Informatique, 5 décembre 2025. https://www.microsoft.com/en-us/licensing/news/2026-m365-packaging-pricing-updates ; https://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-hausse-des-prix-de-microsoft-365-pour-les-entreprises-en-2026-98712.html
6. Asterès pour le Cigref, ***De la dépendance technologique à la captation économique***, 28 mai 2026 (enquête auprès de 54 DSI). https://www.cigref.fr/wp/wp-content/uploads/2026/05/Cigref-Asteres-Hausses-Tarifaires-Cloud-Logiciel-Europe-2026.pdf
7. Gartner, ***Gartner Says Worldwide Sovereign Cloud IaaS Spending Will Total $80 Billion in 2026***, 9 février 2026 ; périmètre IaaS, Europe de l'Ouest et Royaume-Uni. https://www.gartner.com/en/newsroom/press-releases/2026-02-09-gartner-says-worldwide-sovereign-cloud-iaas-spending-will-total-us-dollars-80-billion-in-2026 ; relais The Register, 9 février 2026 : https://www.theregister.com/off-prem/2026/02/09/europe-set-to-treble-sovereign-cloud-investment/4798815
8. Gartner, enquête auprès de 241 DSI d'Europe de l'Ouest, mai-juillet 2025, communiqué du 12 novembre 2025. https://www.gartner.com/en/newsroom/press-releases/2025-11-12-gartner-survey-reveals-geopolitics-will-drive-61-percent-of-cios-and-information-technology-leaders-in-western-europe-to-increase-reliance-on-local-cloud-providers ; relais The Register, 13 novembre 2025 : https://www.theregister.com/2025/11/13/gartner_cio_cloud_sovereignty/
9. Capgemini Research Institute, ***Digital Sovereignty: From Policy Ambition to Executive Imperative***, 8 septembre 2026, 1 300 dirigeants dans 13 pays. https://www.capgemini.com/insights/research-library/digital-sovereignty/ ; communiqué : https://www.globenewswire.com/news-release/2026/09/08/3357326/0/en/most-organizations-say-full-digital-sovereignty-is-an-unrealistic-goal-as-businesses-prioritize-resilience-over-total-independence.html
10. Cour des comptes, ***Les enjeux de souveraineté des systèmes d'information civils de l'État***, 31 octobre 2025. https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2025-10/20251031-S2025-1479-Enjeux-souverainete-des-SI-civils-de-l-Etat.pdf
11. DINUM, ***L'État accélère sa transition cloud et se tourne résolument vers des offres européennes souveraines***, bilan 2025 du marché « Nuage public », mars 2026. https://www.numerique.gouv.fr/sinformer/espace-presse/etat-transition-cloud-offres-europeennes-souveraines/
12. Mario Draghi, ***The future of European competitiveness***, Part B, chapitre 3, 9 septembre 2024. https://commission.europa.eu/document/download/ec1409c1-d4b4-4882-8bdd-3519f86bbb92_en
13. Commission européenne, ***Impact Assessment Report, Cloud and AI Development Act***, SWD(2026) 502, 3 juin 2026. https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX%3A52026SC0502
14. Cigref, VOICE, Beltug, CIO Platform Nederland, ***Déclaration commune sur l'autonomie stratégique numérique et la souveraineté européenne***, 14 novembre 2025. https://www.cigref.fr/declaration-commune-sur-lautonomie-strategique-numerique-et-la-souverainete-europeenne
15. Bertelsmann Stiftung et UCL IIPP, ***EuroStack, A European Alternative for Digital Sovereignty***, 13 février 2025. https://www.bertelsmann-stiftung.de/fileadmin/files/user_upload/EuroStack__2025_final__1_.pdf
16. Sénat, commission d'enquête sur la commande publique, rapport n° 830, tome I, 9 juillet 2025. https://www.senat.fr/rap/r24-830-1/r24-830-11.pdf
17. Numeum et PAC, ***Marché du numérique en France : bilan 2025 et perspectives 2026***, 18 décembre 2025 ; enquête auprès de plus de 300 entreprises du numérique. https://numeum.fr/wp-content/uploads/2025/12/Numeum_Communique-de-presse-S2-2025-2026.pdf
18. Note de la direction du numérique pour l'éducation aux recteurs, février 2025, relayée par Acteurs publics et L'Usine Digitale. https://acteurspublics.fr/articles/leducation-nationale-va-continuer-dequiper-ses-agents-administratifs-avec-microsoft/

19. Premier ministre, plan d'action pour la protection numérique de l'État, annoncé à l'Agence nationale des titres sécurisés le 30 avril 2026. https://www.info.gouv.fr/actualite/cybersecurite-le-premier-ministre-annonce-un-plan-d-action-pour-renforcer-la-protection-numerique-de-l-etat ; compte rendu Le Monde Informatique : https://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-les-mesurettes-de-sebastien-lecornu-sur-la-cybersecurite-de-l-etat-100075.html

20. Microsoft Tech Community, ***Advancing Microsoft 365 Government: New Capabilities and Pricing Update***, 2026. https://techcommunity.microsoft.com/blog/publicsectorblog/advancing-microsoft-365-government-new-capabilities-and-pricing-update/4474648

21. Google, ***The future of AI-powered work for every business***, blog Google Workspace, 15 janvier 2025. https://workspace.google.com/blog/product-announcements/empowering-businesses-with-AI ; grille et calendrier d'application : Google Workspace Help, ***Gemini AI features now included in Google Workspace subscriptions***. https://knowledge.workspace.google.com/admin/gemini/gemini-ai-features-now-included-in-google-workspace-subscriptions

22. CISPE, ***CISPE Files Competition Complaint Against Broadcom, Urges Immediate EU Action***, 19 mars 2026. https://www.cispe.cloud/cispe-files-competition-complaint-against-broadcom

23. Gartner, prévision relayée par The Register, ***VMware to lose 35 percent of workloads in three years***, 11 septembre 2025. https://www.theregister.com/2025/09/11/gartner_vmware_migration_advice/

24. Sénat, commission d'enquête sur la commande publique, compte rendu de l'audition de Microsoft France, 10 juin 2025. https://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20250609/ce_commande_publique.html

25. LeMagIT, ***Microsoft coupe les mails de la Cour pénale internationale, un avertissement pour tous les Européens***, 27 mai 2025. https://www.lemagit.fr/actualites/366624982/Microsoft-coupe-les-mails-de-la-Cour-Penale-Internationale-un-avertissement-pour-tous-les-Europeens

26. Euronews, ***Microsoft pledges to take legal action if governments try to seize EU data***, 30 avril 2025. https://www.euronews.com/next/2025/04/30/microsoft-pledges-to-take-legal-action-if-governments-try-to-seize-eu-data

27. IAPP, ***European General Court dismisses Latombe challenge***, 3 septembre 2025 ; WilmerHale, ***European Court of Justice to Review Challenge to EU-U.S. DPF***, 1er décembre 2025. https://iapp.org/news/a/european-general-court-dismisses-latombe-challenge-upholds-eu-us-data-privacy-framework ; https://www.wilmerhale.com/en/insights/blogs/wilmerhale-privacy-and-cybersecurity-law/20251201-european-court-of-justice-to-review-challenge-to-eu-us-data-privacy-framework

28. Electronic Frontier Foundation, ***Victory! 702 has Expired!***, juin 2026. https://www.eff.org/deeplinks/2026/06/victory-702-has-expired

29. CBS News, ***Trump vows immediate 100 % tariff if countries levy digital services tax***, 26 juin 2026. https://www.cbsnews.com/news/trump-digital-services-tax-tariff-europe/

30. Parc touché : Microsoft, ***Helping our customers through the CrowdStrike outage***, blog officiel, 20 juillet 2024, 8,5 millions d'appareils Windows. https://blogs.microsoft.com/blog/2024/07/20/helping-our-customers-through-the-crowdstrike-outage/ · Coût : Parametrix, ***CrowdStrike's Impact on the Fortune 500***, juillet 2024, 5,4 Md$ de pertes directes. https://www.parametrixinsurance.com/reports-white-papers/crowdstrikes-impact-on-the-fortune-500

31. ThousandEyes, ***AWS Outage Analysis: October 20, 2025***. https://www.thousandeyes.com/blog/aws-outage-analysis-october-20-2025

32. ThousandEyes, ***Microsoft Azure Front Door Outage Analysis, October 29, 2025***. https://www.thousandeyes.com/blog/microsoft-azure-front-door-outage-analysis-october-29-2025

33. CNIL, ***Rapport annuel 2025***, publié en mai 2026. https://www.cnil.fr/fr/rapport-annuel-2025

34. CNIL, ***Violation de données : sanction de 42 millions d'euros à l'encontre des sociétés Free Mobile et Free***, 13 janvier 2026. https://www.cnil.fr/fr/sanction-free-2026

35. CNIL, ***Violation de données : sanction de 5 millions d'euros à l'encontre de France Travail***, 22 janvier 2026. https://www.cnil.fr/fr/violation-de-donnees-sanction-5millions-france-travail

36. Bouygues Telecom, communiqué ***Bouygues Telecom annonce avoir été victime d'une cyberattaque***, août 2025. https://www.corporate.bouyguestelecom.fr/archives-communique-presse/bouygues-telecom-annonce-avoir-ete-victime-dune-cyberattaque/

37. Franceinfo, ***L'ANTS visée par une cyberattaque massive***, avril 2026 ; le ministère de l'Intérieur a ensuite confirmé jusqu'à 11,7 millions de comptes concernés. https://www.franceinfo.fr/internet/securite-sur-internet/cyberattaques/l-ants-visee-par-une-cyberattaque-massive-jusqu-a-10-millions-de-comptes-concernes_7952141.html

38. Ministère de l'Action et des Comptes publics, communiqué n° 953 du 14 août 2026, relayé par LégiFiscal, ***Cyberattaque contre la DGFiP : 678 000 usagers potentiellement concernés***. https://www.legifiscal.fr/actualites-fiscales/4606-cyberattaque-contre-dgfip-678000-usagers-potentiellement-concernes.html

39. Cigref, ***Souveraineté et résilience numériques : note de position doctrinale***, 4 juin 2026. https://www.cigref.fr/souverainete-et-resilience-numeriques-note-de-position-doctrinale-du-cigref

40. Décret n° 2026-272 du 14 avril 2026 relatif à la protection des données d'une sensibilité particulière, Journal officiel du 16 avril 2026. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000053900789

41. Arrêté du 12 août 2026 portant approbation du référentiel d'exigences relatif aux prestataires de services d'informatique en nuage, Journal officiel du 14 août 2026. https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054678082

42. Circulaire n° 6519/SG du 5 février 2026 relative à la commande publique numérique. https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45649

43. DINUM, ***Achats publics numériques : l'État précise sa doctrine***, 6 février 2026. https://www.numerique.gouv.fr/sinformer/espace-presse/achats-publics-numeriques-letat-precise-sa-doctrine/

44. SGDSN et ANSSI, ***Feuille de route sécurité numérique de l'État 2026-2027***, 9 avril 2026. https://cyber.gouv.fr/actualites/feuille-de-route-des-efforts-prioritaires-en-matiere-de-securite-numerique-de-letat-2026-2027/

45. Ministère de l'Économie, direction des achats de l'État, ***Signature du contrat d'objectifs et de performance 2026-2028 de l'UGAP***, 2 juin 2026. https://www.economie.gouv.fr/dae/signature-du-contrat-dobjectifs-et-de-performance-2026-2028-de-lugap-trois-priorites-renforcees-au-service-de-lachat-public

46. CIO-Online, ***L'UGAP désormais comptable de l'indépendance numérique***, juin 2026. https://www.cio-online.com/actualites/lire-l-ugap-desormais-comptable-de-l-independance-numerique-17092.html

47. Règlement (UE) 2023/2854 (Data Act), applicable depuis le 12 septembre 2025 ; analyse Alston & Bird, ***EU Data Act switching requirements for cloud services***, septembre 2025. https://www.alston.com/en/insights/publications/2025/09/eu-data-act-switching-requirements-cloud-services

48. Solutions Numériques, ***Cyber Resilience Act : dès demain, les fabricants devront signaler les failles exploitées sous 24 heures***, 10 septembre 2026. https://www.solutions-numeriques.com/cyber-resilience-act-des-demain-les-fabricants-devront-signaler-les-failles-exploitees-sous-24-heures/

49. Commission européenne, page ***NIS2 Directive***, saisine de la Cour de justice contre quatre États membres le 8 juillet 2026. https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/nis2-directive ; périmètre français : ANSSI, ***La directive NIS 2***, environ 15 000 entités régulées contre environ 500 sous NIS 1. https://cyber.gouv.fr/reglementation/cybersecurite-systemes-dinformation/directives-nis-nis2-et-dispositif-saiv/directive-nis-2/ ; état de la transposition : Sénat, rapport sur le projet de loi relatif à la résilience des infrastructures critiques et au renforcement de la cybersécurité. https://www.senat.fr/rap/l24-393/l24-39314.html

50. Commission européenne, ***Commission advances cloud sovereignty through strategic procurement***, 17 avril 2026. https://commission.europa.eu/news-and-media/news/commission-advances-cloud-sovereignty-through-strategic-procurement-2026-04-17_en

51. Polo Strategico Nazionale, communiqué ***Cloud di Stato, la PA accelera: adesioni +380 %, contratti da 3,6 miliardi***, décembre 2025. https://www.polostrategiconazionale.it/media/stampa/cloud-di-stato-la-pa-accelera-adesioni-380-contratti-da-3-6-miliardi/

52. CorCom, ***Cloud, l'Italia centra gli obiettivi del Pnrr: migrate 13mila PA***, 21 juillet 2026. https://www.corrierecomunicazioni.it/digital-economy/cloud/cloud-litalia-centra-gli-obiettivi-del-pnrr-migrate-13mila-pa/

53. Caisse des Dépôts, ***Transformation et souveraineté numériques : la Caisse des Dépôts mobilise 18 Md€***, 26 février 2026. https://www.caissedesdepots.fr/eclairage/actualites/transformation-et-souverainete-numeriques-la-caisse-des-depots-mobilise-18-mdeu

54. Direction générale des Entreprises, ***France 2030 : la stratégie nationale cloud s'enrichit d'un nouvel appel à projets***, bilan du 22 mars 2024. https://www.entreprises.gouv.fr/espace-presse/france-2030-la-strategie-nationale-cloud-senrichit-dun-nouvel-appel-projets-pour

55. Parlement européen, Legislative Train, ***Cloud and AI Development Act***, procédure 2026/0138(COD). https://www.europarl.europa.eu/legislative-train/theme-a-new-plan-for-europe-s-sustainable-prosperity-and-competitiveness/file-cloud-and-ai-development-act

56. La Clé Publique, ***Marchés publics : la préférence européenne sans test de dépendance***, 10 septembre 2026, sur la proposition COM(2026) 590. https://lacleplubique.fr/national/articles/2026/2026-09-10-marches-publics-preference-europeenne/

57. Assemblée nationale, dossier législatif de la proposition de loi visant à sécuriser les marchés publics numériques. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/dossiers/DLR5L17N52900

58. Ministère de l'Économie, ***Pacte Numérique et IA : l'État s'engage aux côtés de la filière française pour un numérique souverain et résilient***, communiqué du 10 septembre 2026. https://presse.economie.gouv.fr/pacte-numerique-et-ia-letat-sengage-aux-cotes-de-la-filiere-francaise-pour-un-numerique-souverain-et-resilient/

59. Acteurs Publics, ***Commande publique : l'État et la filière numérique scellent leur réconciliation autour d'un pacte***, septembre 2026. https://acteurspublics.fr/articles/commande-publique-letat-et-la-filiere-numerique-scellent-leur-reconciliation-autour-dun-pacte/

60. Centrum für Europäische Politik, ***EU Cloud Certification at an Impasse***, 25 avril 2025. https://www.cep.eu/eu-topics/details/eu-cloud-certification-at-an-impasse.html

51. Bundesministerium für Digitales und Staatsmodernisierung, ***Erster Digital-Haushalt der Bundesrepublik beschlossen***, 14 novembre 2025. https://bmds.bund.de/aktuelles/pressemitteilungen/detail/erster-digital-haushalt-der-bundesrepublik-beschlossen

52. Vergabeblog, ***ZenDiS: Strategische Neuausrichtung mit Fokus auf Open Source***, 21 avril 2026. https://vergabeblog.de/2026-04-21/zendis-strategische-neuausrichtung-mit-fokus-auf-open-source/

53. Landesregierung Schleswig-Holstein, communiqué ***LibreOffice ersetzt Microsoft: Schon fast 80 Prozent der Arbeitsplätze umgestellt***, 4 décembre 2025. https://www.schleswig-holstein.de/DE/landesregierung/ministerien-behoerden/I/Presse/PI/2025/cds/251204_cds_open-source

54. Tweede Kamer, ***Herziening rijksbreed cloudbeleid 2026***, document 2026D35295, 3 juillet 2026. https://www.tweedekamer.nl/downloads/document?id=2026D35295

55. Computerworld, ***Swiss authorities want to replace Microsoft 365 with open source software***, 8 septembre 2026. https://www.computerworld.com/article/4219743/swiss-authorities-want-to-replace-microsoft-365-with-open-source-software.html

56. Nextcloud, étude de cas du ministère fédéral autrichien de l'Économie (source éditeur). https://nextcloud.com/blog/press_releases/bmwet-austria-digital-sovereignty/

57. Commission européenne, Open Source Observatory, ***Denmark embraces Open Source Software***, juin 2025. https://interoperable-europe.ec.europa.eu/collection/open-source-observatory-osor/news/denmark-embraces-open-source-software

58. ANSSI, catalogue des solutions certifiées et qualifiées, relevé au printemps 2026. https://cyber.gouv.fr/offre-de-service/solutions-certifiees-et-qualifiees/services-de-securite-evalue/decouvrir-les-solutions-certifiees-qualifiees/ ; candidatures en cours : ANSSI, ***Prestataires de services d'informatique en nuage (SecNumCloud)***, solutions en cours de qualification. https://cyber.gouv.fr/offre-de-service/solutions-certifiees-et-qualifiees/services-de-securite-evalue/solutions-en-cours-de-qualification/prestataires-secnumcloud/

59. OVHcloud, ***Résultats FY25***, 21 octobre 2025. https://www.globenewswire.com/news-release/2025/10/21/3169916/0/fr/OVHcloud-R%C3%A9sultats-FY25.html

70. Numspot, ***Numspot obtient la qualification SecNumCloud pour son offre IaaS***, 1er septembre 2026. https://numspot.com/2026/09/01/numspot-obtient-la-qualification-secnumcloud-pour-son-offre-iaas-et-rejoint-le-cercle-restreint-des-fournisseurs-dinfrastructures-cloud-qualifiees-par-lanssi/

71. DINUM, site officiel de La Suite numérique, consulté le 13 septembre 2026. https://lasuite.numerique.gouv.fr/

72. Nextcloud, ***6-figure deployments show momentum of sovereignty in France***, décembre 2025 (source éditeur). https://nextcloud.com/blog/digital-sovereignty-momentum-france/

73. The Register, ***French city of Lyon ditching Microsoft for open source***, 26 juin 2025. https://www.theregister.com/2025/06/26/lyon_leaving_microsoft/

74. Assemblée nationale, question écrite n° 5312 et réponse du gouvernement, 28 octobre 2025. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QE5312

75. Le Monde Informatique, ***Airbus en quête d'un cloud européen souverain***, 19 décembre 2025. https://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-airbus-en-quete-d-un-cloud-europeen-souverain-98870.html

76. Groupe iliad, communiqué de résultats du premier semestre 2026, 27 août 2026. https://www.globenewswire.com/news-release/2026/08/27/3351778/0/fr/communiqu%C3%A9-de-presse-le-groupe-iliad-affiche-de-solides-r%C3%A9sultats-au-1er-semestre-2026-croissance-soutenue-satisfaction-record-et-%C3%A9tape-strat%C3%A9gique-majeure.html

77. Thales, ***S3NS announces SecNumCloud qualification for PREMI3NS***, 17 décembre 2025. https://www.thalesgroup.com/en/news-centre/press-releases/s3ns-announces-secnumcloud-qualification-premi3ns-its-trusted-cloud

78. Nextcloud, ***Sovereign workspace gaining momentum: two million new seats in 2025***, 24 mars 2026 (source éditeur). https://nextcloud.com/blog/press_releases/sovereign-workspace-momentum/

79. Infomaniak, ***Projet de cotation d'Infomaniak : le prospectus est publié***, 2 septembre 2026. https://www.presseportal.ch/fr/pm/100057093/100941965

80. Franceinfo, ***Mistral annonce une nouvelle levée de fonds de trois milliards d'euros***, 8 septembre 2026 ; chiffres de revenus relayés par la presse. https://www.franceinfo.fr/internet/intelligence-artificielle/la-start-up-francaise-mistral-annonce-une-nouvelle-levee-de-fonds-de-trois-milliards-d-euros-portant-sa-valorisation-a-plus-de-21-milliards-d-euros_8182583.html

81. Le Temps, ***Proton franchit le cap des 100 millions d'utilisateurs***, 2025. https://www.letemps.ch/economie/defenseur-vie-privee-genevoise-proton-franchit-cap-100-millions-dutilisateurs

82. IDC, ***Digital Sovereignty in Europe in 2025: What's "Plan B"?***, 27 août 2025. https://www.idc.com/resource-center/blog/digital-sovereignty-in-europe-in-2025-whats-plan-b/

83. Baromètre CESIN 2026 réalisé par OpinionWay, terrain janvier 2026, relayé par Le Journal des Entreprises, 13 mai 2026. https://www.lejournaldesentreprises.com/article/souverainete-numerique-et-cloud-de-confiance-plus-dune-entreprise-sur-deux-se-declare-concernee-2140957

84. Baromètre de la souveraineté numérique Hexatrust réalisé par EY, septembre 2025, relayé par Solutions Numériques, 8 juillet 2026. https://www.solutions-numeriques.com/barometre-de-la-souverainete-numerique-2026-hexatrust-veut-mesurer-le-passage-a-laction/

35. Banque des Territoires, ***Note de conjoncture 2025 : data, IA et cybersécurité***, Observatoire Data Publica, 13 novembre 2025. https://www.banquedesterritoires.fr/note-conjoncture-2025-data-ia-cybersecurite

36. Docaposte et Cyblex Consulting, ***Baromètre de la cybersécurité 2025***, 500 décideurs ; communiqué Docaposte et compte rendu ChannelNews. https://www.docaposte.com/presse/communique-de-presse/barometre-de-la-cybersecurite-2025 ; https://www.channelnews.fr/barometre-2025-de-docaposte-et-cyblex-le-risque-cyber-est-sous-estime-en-france-154863

37. Proton, ***Europe is ready to ditch US tech for private alternatives***, 17 février 2026 (sondage réalisé pour un éditeur). https://proton.me/blog/european-alternative-us-tech-survey

38. Enquête Censuswide pour Bitdefender, avril-juin 2026, 1 201 professionnels IT et cybersécurité dans six pays, relayée par ChannelNews, ***62 % des entreprises françaises prêtes à changer de fournisseur de cybersécurité pour des raisons liées à la souveraineté des données***, 2026. https://www.channelnews.fr/62-des-entreprises-francaises-pretes-a-changer-de-fournisseur-de-cybersecurite-pour-des-raisons-liees-a-la-souverainete-des-donnees-157626

39. Wire, ***State of Digital Sovereignty in Europe 2025***, 12 août 2025 (sondage réalisé pour un éditeur). https://wire.com/en/blog/state-digital-sovereignty-europe

40. Numeum, priorités d'investissement des DSI 2026, relayées par Le Monde Informatique, 10 juillet 2026. https://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-numeum-prevoit-3-de-croissance-du-marche-numerique-en-2026-100693.html

41. IDC, ***European CISO priorities in 2026: AI agents, platformization, and sovereignty***, 18 mai 2026. https://www.idc.com/resource-center/blog/european-ciso-priorities-in-2026-ai-agents-platformization-and-sovereignty/

92. Thomas Courbe, directeur général des Entreprises, ***Maîtriser le numérique pour rester souverains***, Revue Politique et Parlementaire, 17 juin 2026. https://www.revuepolitique.fr/maitriser-le-numerique-pour-rester-souverains-la-strategie-francaise-pour-reduire-nos-dependances/

93. Hexatrust, site de l'association, consulté le 13 septembre 2026. https://www.hexatrust.com/

94. LeMagIT, ***Sortie de CollabNext, suite collaborative souveraine issue de France 2030***, 2024 ; site du consortium : https://www.collabnext.fr/. https://www.lemagit.fr/actualites/366583175/Sortie-de-CollabNext-suite-collaborative-souveraine-issue-de-France-2030

95. Orange Business, ***Orange Business lance Live Collaboration, une suite collaborative de confiance***, communiqué, 2026. https://www.orange-business.com/fr/presse/orange-business-lance-live-collaboration-suite-collaborative-confiance

96. Interstis, présentation de la suite Hexagone et de son consortium. https://www.interstis.fr/suite-hexagone/

97. Open Buro, ***European Workplace Orchestration Standard***, site de l'initiative. https://openburo.eu/

98. Alinto, ***Alinto rejoint Jamespot et renforce l'offre de digital workplace souveraine***, 31 août 2026. https://www.alinto.com/fr/actualites/alinto-rejoint-jamespot-et-renforce-loffre-de-digital-workplace-souveraine/

99. Jamespot, ***Numérique France Garanti : la souveraineté numérique entre dans l'ère de la preuve***, juin 2026 ; L'Informaticien, ***Jamespot certifié NFG***. https://jamespot.com/blog/actualites/certification-numerique-france-garanti-souverainete/ ; https://www.linformaticien.com/magazine/logiciel/65050-jamespot-certifie-nfg.html

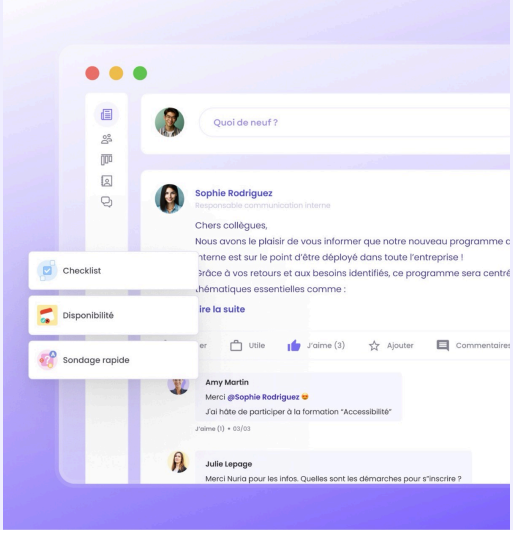
100. Archimag, ***Jamespot acquiert SafeBrain et consolide son offre d'IA souveraine***, 16 octobre 2025. https://www.archimag.com/travail-collaboratif/2025/10/16/jamespot-acquiert-safebrain-consolide-offre-intelligence

101. Jamespot, ***La Semaine de la souveraineté numérique : le rendez-vous des DSI et décideurs IT***, programme et inscription. https://jamespot.com/blog/actualites/la-semaine-de-la-souverainete-numerique-le-rendez-vous-des-dsi-et-decideurs-it/

ANNEXE

Les solutions du groupe Jamespot, par domaine

Ce livre blanc a décrit un mouvement et la filière qui y répond. Cette annexe présente ce que le groupe Jamespot y apporte, rangé selon les cinq domaines qu'un acheteur passe en revue quand il repense son environnement de travail. Les solutions se prennent ensemble ou séparément ; toutes sont hébergées en France et opérées par le groupe.



LA PLATEFORME JAMESPOT.PRO

Communication interne

Informer, donner la parole et faire circuler la connaissance, sans dépendre d'un réseau social ou d'un intranet dont les règles se décident ailleurs.

Fast Intranet — l'intranet sans code, prêt en quelques jours, qui centralise l'information officielle, les pages métiers et les actualités, et qui évolue avec l'organisation.

Open Agora — le réseau social d'entreprise qui redonne sa place au collectif, avec les groupes, le fil d'actualité, la messagerie et le partage de connaissances.

Hébergement en France, données sous droit européen, plus de 350 organisations équipées.

Collaboration

Travailler à plusieurs sur les documents, les réunions, l'agenda et les projets, dans un espace unique que les équipes ouvrent tous les matins.

Team Work — la suite de travail souveraine, avec les documents co-édités, la visioconférence, la messagerie instantanée, l'agenda et la gestion de projet.

Smart Place — le bureau numérique qui réunit les outils, les accès et plus de cent applications métier activables sans développement.

Alternative complète à Microsoft 365 et Google Workspace, réversible, avec des formats ouverts et des API documentées.

Mail

Le mail reste la colonne vertébrale de l'organisation et le premier vecteur d'attaque. Le groupe l'opère lui-même depuis l'acquisition d'Alinto.

SOGomail	la messagerie d'entreprise, mail, agenda et contacts, opérée en SaaS ou installée chez le client, compatible avec les clients de messagerie et le mobile.
Cleanmail	la protection des flux, antivirus, anti-spam et anti-malware, posée devant les boîtes, celles de SOGomail ou d'une autre messagerie.
Serenamail	l'envoi de mails en volume et de messages transactionnels, avec la délivrabilité prise en charge par l'opérateur.
SOGo	le webmail open source dont Alinto est le principal contributeur, la brique ouverte et réversible de l'offre.

Un opérateur de messagerie français, une brique open source, des flux qui restent en Europe.

Intelligence artificielle

Mettre l'IA au travail sur les données de l'organisation sans les envoyer chez un fournisseur dont la juridiction échappe au client.

SafeBrain	la plateforme d'IA multi-modèles, avec des agents prêts à l'emploi, des bases de connaissances qui répondent depuis les documents internes, la pseudonymisation des données avant traitement et un tableau de bord de gouvernance des usages. Le client choisit ses modèles, européens compris.
IA intégrée	dans la plateforme, rédaction, synthèse, traduction et réponses depuis les contenus de l'intranet, directement dans les outils du quotidien.

Hébergement qualifié SecNumCloud ou certifié HDS selon les besoins, modèles au choix du client, aucune donnée réutilisée pour entraîner un modèle.

Sécurité

Tenir quand le système principal tombe, et prouver la conformité plutôt que la promettre.

ReZilience	le système d'information de secours pour la gestion de crise et la reprise d'activité, hors du SI principal, avec son propre annuaire et sa propre authentification, activable en moins de quinze minutes par la cellule de crise puis par toute l'organisation.
Cleanmail	la couche de sécurité du mail, décrite ci-dessus, qui se place devant n'importe quelle messagerie.
Le socle commun	hébergement chez des partenaires qualifiés SecNumCloud ou certifiés HDS, chiffrement, authentification forte, journalisation et documentation prête pour l'audit NIS2, DORA et RGPD.

Jamespot est certifié ISO 27001 et Numérique France Garanti, référencé MonServiceSécurisé, conforme RGAA 4.1.

À propos de Jamespot

Jamespot est un éditeur français de logiciels collaboratifs fondé en 2005 à Montreuil par trois entrepreneurs. Le groupe édite la plateforme collaborative Jamespot.pro, l'offre de messagerie Alinto et la plateforme d'intelligence artificielle SafeBrain. Plus de 350 organisations publiques, privées et associatives, soit plus de 400 000 utilisateurs, travaillent chaque jour sur ses solutions, hébergées en France. Jamespot est certifié ISO 27001 et Numérique France Garanti, lauréat de France 2030 pour la suite collaborative CollabNext, et membre du comité stratégique de filière « Logiciels et solutions numériques de confiance ».

Ce livre blanc est publié à l'occasion de la Semaine de la souveraineté numérique, organisée par Jamespot du 5 au 9 octobre 2026, avec une plénière le 6 octobre à l'auditorium Numspot, à La Défense.

Site : jamespot.com

Contact : info@jamespot.com

Téléphone : +33 (0)1 48 58 18 01

Adresse : 66 rue Marceau, Bâtiment C', 93100 Montreuil, France

Semaine de la souveraineté numérique : one.wisembly.com/jamespotssn

Suivre Jamespot : LinkedIn, YouTube, et le live hebdomadaire « Bonjour les Spotteurs »

NOS IMPLANTATIONS



Paris, Lyon, Oslo, Barcelone

Jamespot

La plateforme collaborative souveraine. Hébergée en Europe.

jamespot.com